

LACOSTE



Louis MALACHIER, Sculpture « Femme paysanne »

BULLETIN MUNICIPAL – HIVER 2025

MAIRIE DE LACOSTE

Tel : 04 90 75 82 04

Courriel : mairie@lacoste-84.com

Site : www.lacoste-84.com

SOMMAIRE

Sommaire

Sommaire	p 01.
Mot du Maire	p 02
Etat civil -In Mémoriam	p 03
Actualités	p 05
Comptes rendus des conseils municipaux	p 15
Vie culturelle	p 18
La Cure	p 21
Ecole	p 23
Mise à l'honneur	p 25
CCFF	p 28
Action sociale	p 29
Associations	p 31
En langue d'ici	p 33
Informations municipales	p 39
Vœux	p 43

Rédaction

Commission bulletin municipal et Communication de la Mairie de Lacoste

Responsable de la publication

Mathias HAUPTMANN

Membres

Mathias HAUPTMANN
Arlette LEROY
Patricia LOUCHE
Alexandra MORETTI
Monique PAQUIN
Aline SALVAUDON

Conception graphique - Mise en page

Géraldine ALLEMAND - Nancy MATTIA

Impression

Imprim'apt sur papier 100% recyclé blanc couché satin

Notre couverture LOUIS MALACHIER : 1823-1900



A proximité du Château, dans un moulin, vivait Louis Malachier, meunier et sculpteur autodidacte de génie.

Homme modeste, il n'avait d'autre ambition que son amour de la pierre, du rêve et de la liberté.

Au 19^{ème} siècle, nombreux étaient les habitants qui avaient une double activité. Ce fut le cas pour Louis Malachier : carrier, sculpteur, meunier.

Lacoste, réputée pour son exploitation de la pierre calcaire au travers de ses nombreuses carrières était pour lui une terre de prédilection et tout ce que ce lieu pouvait lui inspirer. Le site près du Château lui procurait la matière brute à façonner.

SON ŒUVRE

Figure singulière du patrimoine local, son œuvre, émouvante, témoigne d'un besoin de mêler la vie quotidienne — le moulin, la pierre, le travail rural — à une création libre et instinctive.

Sans formation artistique formelle, il réalise des sculptures en pierre, parfois d'inspiration animale, végétale ou humaine.

Sa sculpture est modeste dans les moyens, mais forte dans l'expression.

Bien que Malachier ne soit pas un artiste académique, ses sculptures témoignent d'un lien très fort à la pierre locale et à l'activité des carriers.

Son originalité relève d'une forme d'art populaire et naïf. Un artisan/meunier, mais aussi artiste, rajoute à cette originalité et casse les codes traditionnels du rural et de l'art.

Il installa près de son moulin et des carrières, un petit «musée secret» de statues : animaux, figures humaines, végétaux sculptés dans la pierre constituant un univers très personnel entre mythe, quotidien, animalité et érotisme.

En 1948, André Breton, en visite à Lacoste ne s'y est pas trompé. Il retrouve dans les sculptures de Louis Malachier,

une résonance poétique défendue par cet initiateur du surréalisme. Une photo le représentant assis près de ses œuvres témoigne d'une reconnaissance artistique tardive mais bien réelle.

RÉCIT DE JULES LAURENS (peintre et lithographe de Carpentras)

« On me dit : Il existe un meunier, vrai sculpteur, qui cisèle la pierre en haut de la montagne. C'était si singulier, que le désir me gagne de connaître et de voir cet artiste amateur.

Je me trouvai devant un homme au franc visage. Aimable, il me montra son curieux travail : des corbeaux se dressaient, comme un épouvantail, de la dimension d'oiseaux du premier âge.

Des monstres tout petits étonnaient à côté. Cet homme produisait, sans une autre culture que l'inspiration même de la nature : Ses essais en avaient la sauvage beauté. »

Louis Malachier mourut en 1900, laissant environ 200 œuvres éparpillées dans son jardin et alentours.

Après son décès, son jardin-atelier fut en partie saccagé et pillé.

André Alauzen *Le dictionnaire Des Peintres Et Des Sculpteurs de Provence, Alpes, Côte d'Azur* (1986) prétend qu'elle fut pour partie détruite après sa mort, car les âmes bien pensantes y voyaient l'esprit du mal. Par la suite, le désintérêt des uns rejoignit la convoitise des autres pour en parachever la dispersion.

« Cette œuvre, pour considérable qu'elle fut, a aujourd'hui à peu près totalement disparu » : texte de Magali Morsy *Le dictionnaire du Luberon* (2001)

Si vous voulez en savoir davantage sur Louis Malachier :

Publication de LINDFORS Evert, *Sur les traces d'un sculpteur* in Lettres nouvelles, juin - juillet 1973

Publication du Foyer Rural de Lacoste : 'LOUIS MALACHIER, meunier sculpteur 1823-1900'; une vie entre Ménerbes, Gordes et Lacoste parue en 2011.



Lacoste, Lacoste,

Eté torride entrecoupé quand même de trois belles pluies mensuelles qui se sont répétées cet automne. Résultat, la nature tient le coup et aujourd’hui le Calavon coule.

Notre mandat s'étire, certains projets se terminent en fin d'année mais d'autres en revanche

sont entamés pour se prolonger sur le mandat suivant.

Je vais évoquer les quelques actions qui ne sont pas reprise dans la suite de ce bulletin municipal.

L'enfouissement des lignes Enedis et Orange au Chemin de la Teppe (RD 109 bis) est terminé et les raccordements effectués. Dernièrement tous les poteaux ont été retirés redonnant au paysage sa véritable identité.

Ce printemps, sur tout le linéaire du Chemin des Jassines, les tuyaux d'eau potable ont été remplacés à neuf et les tampons des compteurs repris et remis à niveau. Ces travaux enclenchés et pilotés par le Syndicat Durance-Ventoux ont été effectués par l'entreprise SNPR et terminés avec une belle finition.

Les désagréments pour les riverains, que je remercie pour leur patience, ont été minimes grâce à une déviation fonctionnelle mise en place qui a été rendue possible grâce à la gentillesse de quelques propriétaires autorisant le passage sur leur propriété. Un grand merci à eux tous.

L'acquisition de l'immeuble mitoyen à la mairie aurait déjà dû être réalisée mais des problèmes de distribution des volumes dans cet ensemble de copropriétaires se sont révélés suite au bornage et arpantage du géomètre expert, M. Agulhon. Celui-ci est formel quant au résultat de son travail mais certains propriétaires possèdent des actes qui ont soit été mal rédigés ou qui sont succincts et manquent de précisions ; ce qui bloque le dossier. En attendant que tout rentre dans l'ordre, l'argent emprunté à cet effet a été placé en espérant une issue rapide du travail des notaires.

L'université américaine SCAD est en train de réaliser une maison médicale, Traverse des Cèdres, au rez de chaussée de l'immeuble anciennement Grégoire, qui nécessite la présence à proximité d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Elle a été matérialisée à l'angle de la Traverse des Cèdres et de la Traverse de la Forge. L'installation d'un panneau de signalisation et d'un traçage au sol parachèvera sa création.

La commune a récemment été informée que SCAD avait formulé une offre d'achat pour le terrain dit « du garage », situé en face des logements sociaux « Les

Cèdres » et que cette offre avait été acceptée par le conseil d'administration de l'Espace La Costa en vue d'une vente prochaine. D'un avis unanime du conseil municipal, la commune a décidé de préempter ce bien situé en zone Ub, très important et stratégique pour le futur village.

L'Etablissement Public Foncier a préempté ce bien pour le compte de la commune avec l'assentiment de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon au prix de 252 100€, prix d'estimation de France Domaine; offre acceptée par le conseil d'administration de l'Espace La Costa. Il est destiné à accueillir ultérieurement un projet comprenant des logements, des commerces et des bâtiments communaux. C'est pour nous une bonne nouvelle.

Concernant la voirie, il est prévu l'installation supplémentaire de panneaux de signalisation verticale et de signalisation horizontale afin de rafraîchir des zones effacées et parfaire la réglementation urbaine.

La réfection d'une portion de la calade qui relie le Temple au Portail des Chèvres va être réalisée.

La toiture des toilettes publiques automatiques sous l'église a été révisée. Un grand nombre de tuiles ont été remplacées et les rives re-scellées par l'entreprise Truphémus. Nous allons essayer d'en limiter l'accès par le boulodrome car certains enfants se font un jeu d'en faire la traversée.

Enfin, l'entrée du cimetière va être aménagée afin d'en faciliter l'accès aux personnes âgées.

Suite à ce dernier tour d'horizon de fin de mandat, je vous fait part de ma décision de ne pas me représenter à vos suffrages pour un sixième mandat électif. Crève-cœur pour moi mais force est de constater que j'ai besoin de relâcher la pression et de me reposer en me consacrant à mes occupations favorites et à ma famille.

Place aux autres, du sang neuf et de l'énergie pour la gestion de notre commune dans la continuité je l'espère.

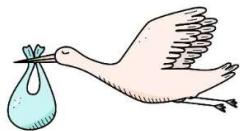
Une excellente équipe est là pour aider, sérieuse, consciente, ce qui n'est pas négligeable. Je les remercie pour tout ainsi que tous les collègues élus avec qui j'ai travaillé et qui m'ont supporté durant ces 30 dernières années.

Les fêtes d'années approchent avec les vacances de Noël, le jour de l'an puis les voeux du Maire, les derniers pour moi. Ils sont prévus le vendredi 16 janvier 2026 et je vous attendrai nombreux pour partager le verre de l'amitié.

En attendant je vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année.

Mathias HAUPTMANN,
Maire de Lacoste.

ETAT CIVIL



Roméo

Efnan GURBUZ née le 18 juillet 2025
de Zehra DOGRU et Mansur GURBUZ.

Séraphine GALIZIA, né le 3 août 2025
de Constance Dubois et Adrien GALIZIA.

Adem LOUAFI Né le 22 août 2025
de Audrey GARDI et Abderrahim LOUAFI.

Roméo BON né le 25 août 2025
de Manon MIET et Loric BON.



Séraphine

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux enfants.



Mariage

Eve BAILLY et Téo CARRET, le 29 août 2025
Toutes nos félicitations et vœux de bonheur.



Décès



Edith PARRAUD née MILLE le 7 juillet 2025.
Paul REMUSAT le 21 juillet 2025.
Elie BARTHELEMY le 14 juillet 2025.
Danielle RAVOIRE le 3 octobre 2025.

Encarnation SALVA née FERNANDEZ GARCIA le 20 novembre 2025.

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

IN MEMORIAM

Encarnation SALVA

Encarnation est née en 1932 en Espagne.

Avec son époux, ils sont venus habiter Lacoste dans les années 60. Elle a eu quatre enfants, Jean, Georges, Marie Carmen et José. Elle secondait son mari à la cueillette des cerises, de temps à autre elle travaillait aux champs. Dans les années 80, elle a été embauchée à la cuisine de l'Ecole Américaine et elle y est restée jusqu'à sa retraite.

Elle était heureuse en France, avec sa famille, mais une partie de son cœur était attaché à son pays natal où vivaient ses sœurs et ses frères qu'elle aimait beaucoup.

Elle avait le rythme de la musique, elle chantait et elle évoluait avec grâce toutes les danses de salon avec son époux. Sa spécialité culinaire était la paëlla qu'elle réussissait toujours à merveille.

Nous garderons le souvenir d'une femme travailleuse, déterminée, discrète, sympathique et d'une maman et mamie aimante et attentionnée.



Edith Parraud



Edith est née le 9 février 1938, dans la maison familiale où elle a vécu toute sa vie. Une vie simple et laborieuse, au rythme des saisons où elle secondait son époux Maxime dans les travaux de la ferme, aidant aux récoltes, à la coupe du bois.

Edith s'occupait également de la basse-cour, du jardin, elle vaquait à toutes ces occupations avec bonne humeur, faisant des conserves, des confitures. Elle récoltait des plantes qu'elle laissait sécher ou macérer pour les utiliser ensuite, lorsque le besoin se faisait sentir... Edith aimait tricoter, coudre, crocheter, lors des longues soirées d'hiver.

Son époux Maxime, a été Conseiller Municipal de 1977 à 1983, leur fils Didier a ensuite pris la relève de 2001 à 2008.

Edith, malgré toutes les tempêtes de sa vie, ne se plaignait jamais.

Bienveillante, toujours à l'écoute, elle était très estimée par son entourage et ses amis, qui garderont d'elle, le souvenir d'une femme, d'une mère aimante et dévouée.

Danielle Ravoire

Danielle est née en 1947 à l'Avelan à 1km de Lacoste.

En 1960 ses parents ont construit leur maison et lieu de travail dans le village de Lacoste.

Son père René, a été Maire de Lacoste de 1989 à 1995.

En 1966, Danielle a épousé Maxime Devaux de Bonnieux. Magali, leur fille est née en 1967. Elle a vécu à la ferme « bassin rond » à Bonnieux, travaillant à la terre avec son époux, jusqu'en 1981, date de son divorce.

Elle a souhaité récupérer la maison de son enfance avec l'aide de ses parents, où elle a continué son activité agricole. Elle l'a diversifiée en plantant des framboisiers. Elle pratiquait l'agriculture biologique, puis bio dynamique.

Elle a fait l'accueil en chambres et tables d'hôtes pendant une vingtaine d'années, activité où elle a été précurseur. Elle a su lier avec ses hôtes des rapports chaleureux et amicaux.

En parallèle de son activité, elle a toujours eu un grand intérêt pour l'art, que ce soit au travers de ses propres photos, ou par son soutien aux artistes, musiciens, comédiens, metteurs en scène, plasticiens. On peut voir chez elle des sculptures de Luc Rouault et de Diska.

Pour ses obsèques, sa famille, ses amis et ses connaissances sont venus nombreux pour lui rendre un dernier hommage.

Danielle était une femme dynamique, inspirée, tournée vers la nouveauté, audacieuse qui aimait les challenges.



Elie Barthélémy



Elie dit Nini pour tout le monde était bien connu en tant qu'agriculteur à Saint-Véran durant toute sa vie active mais également pour sa passion pour le football et son engagement associatif.

Le terrain du stade, autrefois un simple champ, a nécessité d'importants travaux pour être transformé en stade.

Nini avec son tracteur et ses employés agricoles ont été de grands acteurs. Il a entraîné avec lui un grand nombre de personnes et de générations grâce à sa motivation. C'était la rencontre intergénérationnelle composant des équipes de joueurs qui étaient là pour être ensemble. Le résultat importait mais était secondaire, seule comptait l'implication dans une aventure commune.

Que ce soit les jeunes ou les moins jeunes, les bons joueurs ou les débutants, à Lacoste, presque chacun a un jour foulé le terrain de foot.

L'important était d'être là, sans distinction d'équipe ni de niveau. Il n'y avait pas d'équipe ni à Bonnieux, ni à Ménerbes. Les présidents se sont succédés, la dynamique était lancée avec Nini à l'arbitrage, fidèle.

Commémoration du 11 novembre 1918

Un bon nombre de personnes était présent à 11h00 ce mardi devant la Mairie lors du départ du cortège.

Louise et Clémentine se sont gentiment chargées de porter les gerbes tout au long de la traversée du village jusqu'au monument aux morts situé dans le vieux cimetière, précédé du drapeau communal porté par Monsieur Salva.

La cérémonie s'est parfaitement déroulée, aidée par des enfants de l'école accompagnés du Directeur Monsieur Anquet.



Cette année pour la première fois nous n'avions pas le drapeau des anciens combattants car l'association basée à Bonnieux avec qui nous étions liés a été dissoute et leur drapeau récupéré.

Merci aux membres du Comité des Feux pour leur présence et à Messieurs Mazel et Pitot pour la logistique sonore.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié sous le préau de l'école.



Commémoration des combats de Coustellet du 19 août 1944

Rituel immuable au monument aux morts de Coustellet, comme chaque année, Monsieur le Maire, était présent lors de la cérémonie d'hommage et de dépôt des gerbes en l'honneur des douze résistants tués le 19 août 1944.

Ces résistants francs-tireurs du groupe France Lorraine venus en renforts sont tombés avec l'autocar face à

une colonne allemande composée de chars et d'automitrailleuses. Certains purent s'échapper mais douze résistants seront tués à l'endroit même du monument érigé en leur mémoire.



Fête votive Eté 2025

C'est dans une ambiance très conviviale et haute en couleurs que s'est déroulée la fête votive qui a su réunir famille, amis et visiteurs rassemblant petits et grands dans une atmosphère chaleureuse et festive !

Un programme varié vous était proposé tout en respectant la tradition : concours de boules, jeux des enfants, bal animé, repas et animations, sans oublier les apéros notamment l'apéritif municipal traditionnel du dimanche matin.

Cette année, le Foyer Rural a innové en proposant la présentation d'une pièce de théâtre.



Comme de coutume, la mairie soutient toutes les bonnes initiatives en finançant largement la fête car cet événement joue un rôle crucial dans la vie sociale de notre commune, permettant aux habitants de renforcer leurs liens et aux touristes de découvrir notre culture locale.

Dommage que la météo n'a pas toujours été de la partie, le vent violent faisant virevolter les parapluies colorés et installés pour l'occasion.

Aucun incident n'a été à déplorer, rendant la fête encore plus belle !



**Merci aux bénévoles du CCFF,
aux associations 100 cibles et le Foyer Rural,
aux agents municipaux
et à toutes les personnes
qui ont contribué à ce moment populaire.**

Marché hebdomadaire du mercredi matin

Une belle saison 2025 et déjà la préparation de 2026 !

D'avril à octobre 2025, le marché hebdomadaire du mercredi matin a repris ses quartiers au cœur du village, retrouvant son ambiance conviviale et le plaisir des échanges entre habitants, visiteurs et commerçants ambulants. Tout au long de la saison, une dizaine de forains en moyenne ont répondu présents, contribuant à la diversité et à la vitalité du marché.

Les étals proposaient un assortiment varié de produits : vêtements, accessoires, nougats, olives, bonbons, fruits et légumes, fromages, permettant à chacun de trouver son bonheur et valorisant le savoir-faire des commerçants. Cette fréquentation régulière a également eu un impact positif pour la commune.

Saison 2026 : ouverture le 8 avril.

La prochaine édition du marché hebdomadaire débutera le mercredi 8 avril 2026 et se tiendra chaque semaine jusqu'au 7 octobre 2026. Afin de garantir une organisation optimale, les démarches pour obtenir ou renouveler un emplacement sont dès à présent précisées.

Demande d'emplacement : procédure et échéances

Toute personne souhaitant obtenir un emplacement ou renouveler sa présence sur le marché doit déposer en mairie le formulaire de demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal, accompagné des pièces justificatives nécessaires. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 15 mars de l'année en cours.

La municipalité remercie chaleureusement les forains et les visiteurs qui ont contribué à la réussite de la saison 2025 et donne rendez-vous à tous pour une nouvelle année de convivialité et de découvertes sur le marché hebdomadaire.

Un nouveau quartier à Lacoste

Dans le cadre de son PLU (Plan Local d'urbanisme) approuvé en 2018, la municipalité souhaite favoriser une croissance démographique raisonnée, maintenant le dynamisme de la commune, et organiser une politique de l'habitat permettant à tous de se loger. Un nouveau secteur à urbaniser d'une surface d'environ 1,5 ha a été défini en contrebas des cimetières, à proximité du parking paysager et du stade. Il fait l'objet dans le PLU d'une « opération d'aménagement et de programmation ».

Afin de concrétiser la mise en œuvre de l'opération, la commune de Lacoste a signé en 2023 une convention d'intervention foncière avec l'Etablissement public foncier régional (EPF PACA). L'EPF est un outil au service de l'Etat et des collectivités territoriales pour acquérir du foncier et favoriser le logement. Par cette convention l'EPF assiste la commune à tous les stades de la réalisation du projet.

L'acquisition des terrains privés a été finalisée début 2024, et des études préalables d'aménagement ont été réalisées, suivies par la consultation d'opérateurs publics et privés susceptibles de réaliser le projet.

En 2025, la commune a également acquis 1ha 71a 15ca de terrains situés en zone agricole en contrebas de la zone de projet. Ils permettront de conserver à long terme une ceinture boisée, et aussi de réaliser les équipements nécessaires à la gestion du pluvial du nouveau quartier (voir article ci-dessous).

Suite à la consultation lancée par l'EPF, la commune a retenu en novembre 2025 un groupement constitué par l'opérateur « Hors champs » associé à Grand Delta Habitat (structure publique du Vaucluse spécialisée dans les logements sociaux).

Le scénario définitif retenu comprend :

- 10 logements locatifs sociaux (du T2 au T5)
- 5 logements réservés à l'accession sociale à la propriété (T3 et T4),
- 23 logements en accession libre, dont 6 appartements (T2 et T3) et 17 maisons (entre T3 et T5) disponibles à la vente.

Un bâtiment pourra accueillir un local professionnel en rez-de-chaussée sur la route d'Apt. Une nouvelle rue sera créée pour desservir le quartier, ainsi qu'un accès piéton au village.



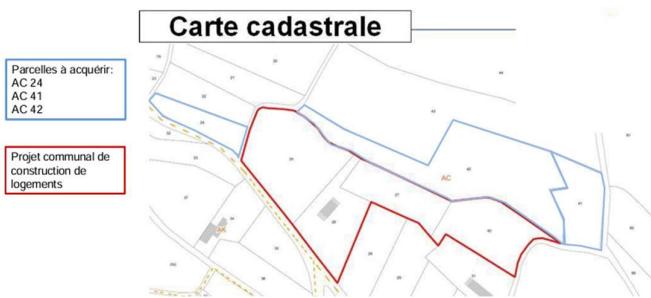
Vente en accession libre



Vente en accession sociale



Acquisition de nouvelles parcelles quartier le Haut Claux



Dans le cadre de la création d'une future zone d'habitat à Lacoste (voir l'article ci-dessus), l'acquisition de parcelles bordant la zone d'urbanisation s'avère nécessaire.

Afin d'y planter des équipements techniques indispensables au bon fonctionnement du futur secteur urbanisé et pour assurer la préservation de la bande boisée au nord du projet, la commune de Lacoste s'est rapprochée de COFIMAB, filiale du Crédit Foncier et détenteur du site pour une proposition d'achat.

Après visite sur place avec un représentant de COFIMAB pour exposer le projet, un accord sur la cession a été convenu entre les deux parties. Une offre d'achat à hauteur de 25 000,00 € hors frais de notaire a été acceptée.

LA GESTION DU PLUVIAL

Pour répondre aux exigences réglementaires et techniques, et suite à l'étude hydraulique du projet, la création d'un bassin de rétention est imposée pour la gestion des eaux pluviales. Cet équipement permettra de limiter les risques d'inondation, réguler les débits de ruissellement générés par l'imperméabilisation des sols et préserver les milieux naturels environnants.

La disponibilité d'un terrain dédié est indispensable pour garantir un dimensionnement conforme et un fonctionnement optimal de l'ouvrage.

LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Par ailleurs, l'installation d'un transformateur électrique est requise pour assurer l'alimentation du futur quartier, en raison de l'augmentation prévisible de la demande énergétique. Ce poste garantira la sécurité et la continuité de la distribution électrique, assurera la conformité du projet avec les prescriptions du gestionnaire de réseau en parfaite adaptation avec les besoins de la nouvelle zone d'habitat.

L'implantation de ces équipements à proximité immédiate du quartier permettra d'assurer une intégration harmonieuse en lisière de ces futurs logements afin d'optimiser les coûts de raccordement

et d'infrastructure tout en garantissant un fonctionnement fiable et durable des installations sans contrainte sur les postes déjà existants sur la commune.

Ces équipements, bien que techniques, participent à la qualité globale de l'aménagement et à la sécurité des futurs habitants.

UN NOUVEAU SITE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'installation de poubelles enterrées à proximité de cette zone d'habitat contribue à créer un quartier **plus propre, plus agréable, plus durable et plus fonctionnel**. C'est un investissement qui permet d'améliorer la qualité de vie des habitants et la performance du service de collecte.

PRESERVATION DE L'ESPACE BOISE

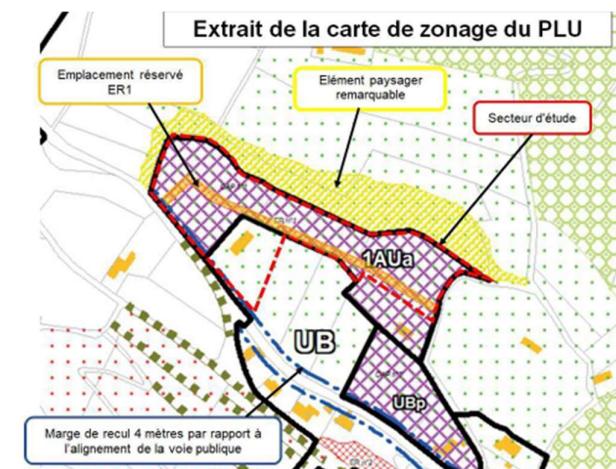
Quant à la parcelle où se situe l'espace boisé, identifié au PLU comme élément paysager remarquable, elle joue un rôle fondamental dans la conservation du paysage. Le maintien pérenne de ce bois contribue à la régulation microclimatique notamment en qualité de coupe-vent naturel car situé au nord. Cet espace assure la préservation des sols, la filtration des eaux de ruissellement et la séquestration du carbone. Cet espace boisé débroussaillé constitue également un rempart naturel contre les risques accrus d'incendies, dans un contexte de dérèglement climatique.

En localisant ces installations sur des parcelles spécifiques, en périphérie du secteur bâti, il devient désormais possible de réserver les zones centrales et valorisables pour les logements, espaces communs et les activités, tout en conservant une cohérence urbanistique et paysagère du quartier.

L'acquisition de ces parcelles a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département à hauteur de 68 %, le restant étant prélevé sur les fonds propres de la commune.

L'achat des parcelles constitue une étape stratégique permettant d'anticiper les besoins techniques structurants du projet. L'acte notarié a été signé le 3 décembre 2025.

Cela garantit une maîtrise foncière indispensable pour mener à bien les futurs travaux d'aménagement.



Le bassin communal des restanques du Passet : un refuge pour la biodiversité

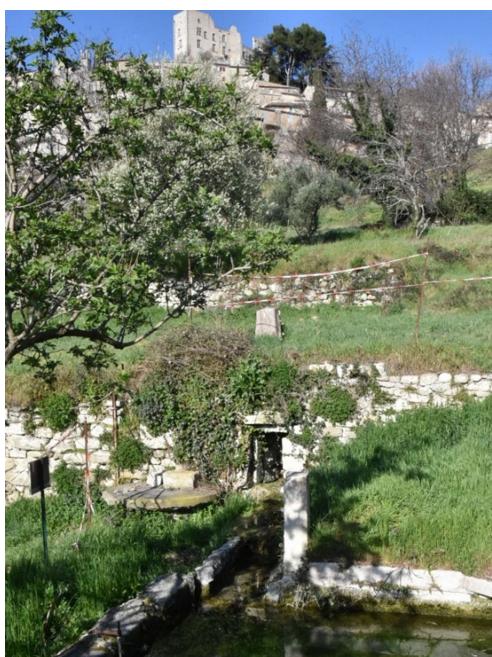
La commune a lancé la restauration de ce bassin avec le soutien du Parc naturel régional du Luberon (architecte Coline Phily, pôle biodiversité Aline Salvaudon) et l'entreprise Vincent Lombardo, spécialisée dans la restauration du patrimoine.

Au-delà des travaux, ce bassin montre l'importance de préserver la biodiversité dans tous les petits milieux aquatiques de la commune.

Un patrimoine naturel et historique à préserver

Le bassin est un vestige des anciens jardins et systèmes d'irrigation du village. Il est alimenté par une mine d'eau encore en très bon état.

Un panneau de valorisation sera installé sur site pour présenter l'histoire du bassin, les vergers et ruches alentours, et sensibiliser à la biodiversité locale.



Bassin avant travaux ©Woodward

Un bassin riche en vie

La liste des espèces déjà connues a été complétée par un inventaire écologique réalisé en novembre 2025. Ces observations confirment que le bassin et ses alentours forment un milieu vivant et diversifié, offrant un habitat idéal pour de nombreuses espèces.



Tritons palmés

- Plantes : characées (plantes aquatiques), menthe aquatique, graminées, mousses.
- Insectes et invertébrés : reproduction de libellules, notonectes, limaces, escargots d'eau, scorpions, cloportes.
- Amphibiens : le Triton palmé est un amphibiien protégé et un symbole de la biodiversité locale. Sa reproduction est régulièrement observée dans ce bassin, confirmant son rôle crucial comme site de ponte. Les tritons utilisent l'eau pour se reproduire au printemps, les adultes habitent les zones terrestres environnantes ou passent l'hiver dans le bassin. D'autres amphibiens, comme les salamandres, peuvent également se reproduire ici toute l'année.

Protéger la faune pendant les travaux

Pour garantir la sécurité des espèces, le chantier a été planifié hors période de reproduction, avec plusieurs mesures de protection :

- Déviation temporaire de l'eau pour travailler à sec.
- Transvasement de l'eau, des plantes aquatiques et de la petite faune dans des bacs temporaires, pour leur réintroduction après travaux.
- Travaux sans produits chimiques, afin de préserver la qualité de l'eau et la santé du milieu.

Plan - Etat des lieux / Bassin



Votre bassin aussi peut devenir un refuge pour la vie aquatique !

Des gestes simples pour soutenir la biodiversité :

- Maintenir quelques plantes aquatiques dans le bassin, qui offrent un abri et un support de ponte pour les amphibiens.
- Planifier le nettoyage ou curage en hiver (hors période de reproduction), pour permettre aux tritons et autres espèces de se développer en toute sécurité.
- Favoriser les méthodes naturelles et douces pour entretenir l'eau, sans produits chimiques.
- Eviter d'installer des poissons.



Emilie DOUMAS – stagiaire PNR Luberon

Les Terrasses Escalon, sculptures à Lacoste

Ce nouvel espace vert ouvert au public permettra de mettre en valeur les œuvres d'artistes ayant un lien fort avec Lacoste. Il a été baptisé du nom de la famille Escalon, qui a fait don de ces parcelles à la commune de Lacoste en 2022.

Une nouvelle étape a été franchie avec la réalisation du cheminement piéton par l'entreprise Dédé Bob. Ce parcours serpentant sur plus de 350 m sera agrémenté de bancs et d'une table de pique-nique.

Cet hiver seront installées les œuvres et les panneaux d'information, en partenariat avec l'association La Colline – We Art Lacoste.



Travaux d'enfouissement des lignes « Fibres » quartier Peyre Fiot

Dans le cadre de l'amélioration esthétique du quartier et en raison de la proximité des Terrasses Escalon en cours de réalisation, il était indispensable de supprimer le poteau disgracieux et les lignes aériennes du réseau fibre Chemin de Peyre Fiot.

Un réseau souterrain a remplacé les installations existantes visant à améliorer le cadre de vie du quartier en le rendant plus agréable. L'esthétique a été nettement améliorée tout en modernisant les infrastructures de communication, avec un impact environnemental nul.

Les travaux ont été conjointement menés par Axians, Orange et Vaucluse Numérique, chacun intervenant dans le cadre de leur domaine de compétences : travaux de génie civil pour l'enfouissement des fourreaux avec mise en place de boîte de connexion, tirage de câbles, retrait du poteau, contrôle de la conformité du réseau souterrain et établissement d'un plan de recollement.

Le montant total de ces travaux s'élève à 8 592,24€ HT HT financés en totalité par la commune.

Merci aux entreprises intervenantes pour ce résultat esthétique et fonctionnel réussi.

Merci aux riverains pour leur compréhension en raison des nuisances occasionnées lors du chantier.

Zone partagée de rencontre



Suite à une concertation avec les riverains et les commerçants concernant la vitesse excessive des véhicules traversant le village, une réflexion s'est imposée.

Sur les conseils et avec l'aide de notre policier municipal, Monsieur Patrick Bonnet, une zone partagée de rencontre a été créée au niveau du Café de France, Rue Sous Barri et du Moulin de Sade, Rue du Temple.

Trois barres d'alerte sonores résineuses ont été apposées au sol de part et d'autre du début des zones ainsi que des icônes peints en enduit sur l'enrobé. Les lignes continues ont également été recouvertes de résine et des panneaux de signalisation adéquats limitant la vitesse à 20km/h ont parachevé cet aménagement réalisé par l'entreprise Miditraçage.

Cette réalisation a été subventionnée à 70% par le Conseil départemental au titre du dispositif du produit des amendes de police 2025.

Un arrêté municipal encadre juridiquement cette installation routière et permet la possibilité de verbaliser.

L'espérance réside dans le fait que les conducteurs prennent conscience du réel danger de la vitesse excessive dans l'agglomération.

Borne à incendie route d'Apt

Dans le cadre du renforcement du maillage de notre défense incendie mais également en protection incendie du futur projet de logements côté nord du village, une borne à incendie va être installée juste avant le croisement de Lumières D108, D109 au départ du chemin piétonnier rejoignant la départementale d'Apt au niveau du Chemin Saint-Jean.

Cet ouvrage protègera également toutes les habitations situées autour du croisement. L'installation se monte à 5 033,25€ HT et sera subventionnée par le fond de concours 2026 de la CCPAL.

Divers travaux Mairie et dégâts des eaux

Des traces d'infiltrations sont apparues dans la salle d'accueil de la mairie sous voûte et en partie basse dans les bureaux. Suite à la recherche de fuites avec Monsieur Truphémus et les services de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL), deux boîtes de siphonides situées sous la calade Rue du Four, à l'aplomb de la Mairie ont été remplacées.

Ces travaux ont été pris en charge par la CCPAL en intégralité. Un grand merci aux employés de service pour leur diligence et efficacité.

Merci à l'entreprise Truphémus qui a recherché les fuites sous la terrasse devant la salle du conseil et le long des murs dans la rue. L'entreprise a repris tous les désordres et l'étanchéité des murs tout autour du bâtiment. Elle a également réalisé un percement à l'intérieur afin de créer un nouveau passage entre les bureaux et repris les traces d'humidité.

Deux portes ont été posées ainsi que du vitrage phonique par l'entreprise APTALU, entre les pièces réduisant les gênes phoniques.

Notre électricien, Monsieur Ouvier a repris l'installation électrique des différentes pièces avec un transfert des prises du sol au mur pour des raisons pratiques.

Le montant de ces travaux s'élève à 11 223,00€ HT. Ils ont été subventionnés à hauteur de 5 160,00€ par le Département et le service assainissement a versé 1 500€ de dédommagement pour le dégât des eaux.



Porte de la sacristie de l'église

Lors d'une rencontre ce printemps avec le père Montagard, notre nouveau curé de paroisse, nous avons effectué une visite commune de l'église Saint Trophime.

Il nous a exprimé le souhait d'avoir une porte fermée entre la sacristie et l'église elle-même. C'est chose faite.

Une belle porte confectionnée par l'entreprise de menuiserie Marcant d'Apt a été installée.

Cette réalisation a coûté 1 702,00€ HT.



Aménagement d'un local technique

Dans les locaux des services techniques, une pièce est dédiée en lieu de vie et de rangement de petits matériels. Ce lieu dénué de tout confort a été amélioré avec la pose d'un carrelage et la réalisation d'une isolation, murs plafond et ouvrants.

Un chauffage adéquat peu énergivore a été installé rendant les lieux plus agréables pour la prise des repas, réunions de travail, prise de notes et rendez-vous téléphoniques.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise de maçonnerie Truphémus pour un montant de 4 850,00€ HT, par l'entreprise Ouvier pour un montant de 1 143,00€ HT ainsi que par la société APTALU pour un montant de 2 166,67€ HT. Ils ont été subventionnés à hauteur de 3 105,00€ par le Département



D'autre part, cette remise municipale s'avère aujourd'hui un peu exiguë au regard de la quantité de matériel, véhicules et mobilier urbain entreposés et une extension de celle-ci est en réflexion.

Débroussaillement

Comme Chaque année, Monsieur Nicolas Carrara est venu avec ses machines broyer la végétation sur les différentes restanques du Passet. Merci à lui pour ce beau travail !

Cette année pour la première fois, après en avoir aménagé l'accès, les terrasses du bas ont été nettoyées en totalité, jusqu'en limite de la propriété voisine.

De nombreux mètres cubes de ronces et de broussailles vieilles de dizaines d'année ont été éliminées.

Cette opération nécessaire dans le cadre des obligations légales de débroussaillement a remis en visibilité les magnifiques murs de soutènement des différents niveaux.

On peut maintenant admirer ses ouvrages composés d'un appareillage de grosses pierres parfaitement rectiligne qui témoigne d'un savoir-faire ancien remarquable.

Les abords du chemin des restanques et de la place des tilleuls a également bénéficié d'un nettoyage, ainsi que la partie boisée entre la rue sous Barri et la route de Bonnieux.

Ces travaux rendent les lieux plus esthétiques avec une visibilité accrue plus agréable.



Installation d'une antenne Free à Lacoste afin de garantir l'accès au numérique partout et pour tous

Le village de Lacoste, situé dans une zone touristique reconnue pour son patrimoine naturel et culturel, souffre aujourd'hui d'une couverture réseau très insuffisante. Cette absence de service de téléphonie mobile et d'accès Internet stable est pénalisante pour notre territoire qui mérite d'être desservi de manière satisfaisante par les réseaux mobiles.

Cette situation nuit à la fois à la qualité de vie des habitants et au développement économique et touristique du village.

La société Free souhaite étendre son réseau en installant un relais de téléphonie mobile et palier à cette situation. C'est pourquoi, la commune de Lacoste va se doter d'une antenne de téléphonie mobile Free au niveau des Peyrières Ouest afin d'assurer une couverture convenable de la population et fournir les moyens de communications indispensables à la vie personnelle et professionnelle de ses habitants.

Le déploiement des antennes est encadré par la loi et doit répondre aux normes fixées par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) dans le respect des seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques.

► Le projet :

La création de la station relais porte sur l'installation d'un pylône de 30 mètres équipé de 3 antennes (technologie 3G et 4G) et d'une zone technique au sol.

L'implantation a été définie en concertation avec la mairie sur une partie de la parcelle communale cadastrée section AK n° 367 Quartier Les Peyrières Ouest. La surface nécessaire à l'installation est de 30 m².

Pour une meilleure intégration dans l'environnement, le pylône ainsi que les antennes seront peints en brun, en concertation avec le Parc Naturel Régional du Luberon et l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine. Des équipements techniques reliés aux antennes seront posés au sol dans une zone technique qui sera clôturée et fermée par portillon. Une barrière en bois sera créée au début du sentier communal partant du Chemin du Château pour aller en direction de la station relais pour éviter le passage de véhicules.

Cette installation va faire l'objet d'une déclaration préalable.

LES ENJEUX A CETTE INSTALLATION

► Un enjeu d'attractivité et de dynamisation économique :

Les résidents permanents vont bénéficier d'un meilleur accès aux services publics en ligne et aux télé services (administration, santé, éducation).

Une meilleure couverture mobile renforcera l'attractivité du territoire, encouragera le maintien et la création d'activités économiques locales (hébergements, restauration, artisanat, commerces,).

Le tourisme représente une ressource nécessaire pour Lacoste : les visiteurs attendent de pouvoir se repérer, réserver des hébergements, partager leurs expériences et accéder à des services numériques (cartes, informations, paiements mobiles).

► Un enjeu de sécurité et de service public :

Dans les zones rurales, l'absence de réseau mobile peut retarder les secours en cas d'accident, d'incendie ou d'événement climatique.

Une antenne assurera une meilleure couverture pour les services d'urgence, les agents municipaux et les habitants, renforçant ainsi la sécurité collective.

► Un projet techniquement et écologiquement maîtrisé :

Le pylône, malgré ses 30 mètres de hauteur est à faible impact visuel et énergétique.

Une étude préliminaire d'impact a été réalisée. Des simulations et repérages par drone en différents points « stratégiques » de la commune ont été effectués et ont démontré que son intégration paysagère respecte au mieux l'environnement naturel.

► Démarche participative et transparence :

Mathias Hauptmann a présenté le projet lors du conseil municipal du 23 octobre 2025 en présence du public.

Lors de cette séance Monsieur le Maire a expliqué à l'assistance qu'une permanence Free sera tenue en Mairie.

Cette permanence a eu lieu le 10 Novembre 2025 et a permis de renseigner la population inquiète de cette installation et répondre au mieux à leurs interrogations.

De plus, un document d'information municipale (DIM) est consultable en mairie et sur le site internet de la commune pour une parfaite information à la population.

► Conditions techniques et financières de l'opération :

L'occupation d'une partie de la parcelle communale se formalise par un contrat de bail signé entre les deux parties au profit de la société Free pour une durée de 12 ans. La redevance annuelle initiale est fixée à 9 000 euros. Cette redevance est révisable chaque année.

► Calendrier de l'opération :

Si l'on tient compte des délais pour obtenir l'autorisation administrative, le démarrage des travaux pourrait avoir lieu en avril 2026 avec une mise en service de l'antenne en juin 2026.

L'installation d'une antenne de téléphonie mobile à Lacoste constitue une opportunité majeure pour réduire la fracture numérique, soutenir le développement touristique et garantir la sécurité des habitants.

C'est un projet d'intérêt général, respectueux de l'environnement et fondé sur la concertation, qui permettra au territoire de s'inscrire pleinement dans la modernité tout en préservant son identité.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.lacoste-84.com/fr/comptes-rendus>.

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 8 Septembre 2025

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Arlette LEROY, Alexandra MORETTI, Monique PAQUIN, Serge LOZE,

Absents : Bruno PITOT a donné procuration à Mathias HAUPTMANN, Jean SALVA a donné procuration à Serge LOZE

Ouverture de la séance à 18h00

1°) Nomination du secrétaire de séance : Alexandra MORETTI

2°) Approbation du procès-verbal du 5 Juin 2025
Vote à l'unanimité

3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

DEC-2025/12 : Tarifs de la régie relative à l'encaissement des photocopies, adhésions à la bibliothèque, vente de livres, location des salles et terrains communaux

DEC-2025/13 : Convention d'Etude et de Maitrise d'Œuvre concernant la restauration du bassin des Restanques avec le Parc du Luberon

DEC-2025/14 - Décision modificative N°1 sur le budget primitif 2025

DEC-2025/15 : Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

DEC-2025/16 - Convention de partenariat avec la CCPAL - Surveillance de l'espace naturel sensible de la Forêt des Cèdres du petit Luberon – Année 2025

DEC-2025/17 - Convention de coréalisation avec la Garance

DEC-2025/18 - Convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Lacoste et la CCPAL

DEC-2025/19 - Décision modificative n°2

DEC-2025/20 - Conseil Départemental : Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025

DEC-2025/21 - Règlement intérieur du réseau des médiathèques du Calavon

4°) Aménités rurales – Participation de la commune aux actions portées par le PNRL - *Délibération n°2025/25*

M. le Maire expose que dans le cadre de la politique de soutien aux aménités rurales, l'Etat a versé à la commune de Lacoste une dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales (DSCAR) d'un montant de 8 652,00€ pour l'année 2025. Pour mémoire, la commune avait perçu en 2024 une dotation d'un montant de 7 862,00€.

Lors du Comité Syndical du 18 mars 2025, une délibération a été adoptée à la majorité afin que les communes adhérentes au Parc naturel régional du

Luberon lui reversent une somme équivalente à 20% de la dotation perçue.

Dans ces conditions, il est proposé que la commune de Lacoste reverse au Parc naturel régional du Luberon la somme de 1 730,40€ afin de participer au financement d'actions menées par le Parc. **Vote à l'unanimité**

5°) Approbation de la Charte 2025-2040 du Parc naturel régional du Luberon - *Délibération n°2025/26*

Aline SALVAUDON informe le Conseil municipal que la révision de la charte du Parc Naturel Régional du Luberon doit être renouvelée tous les 15 ans. Elle en donne les grandes lignes. **Vote à l'unanimité**

6°) Etat d'assiette des coupes dans la forêt communale de Lacoste pour l'année 2026 - *Délibération n°2025/27*

M. le Maire informe le Conseil municipal que pour 2026 l'ONF propose une coupe en futaie irrégulière de cèdres sur 5,08 ha de la parcelle n°18i. Le volume présumé réalisable s'élève à 165m3. **Vote à l'unanimité**

7°) Subvention à une association- *Délibération n°2025/28*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été déposée auprès de la Mairie. Il est proposé d'attribuer la subvention suivante : Cent cible (fête votive) : 620,00€. **Vote à l'unanimité**

8°) Motion contre la fermeture du bloc et du service de chirurgie du Centre hospitalier du Pays d'Apt- *Délibération n°2025/29*

M. le Maire donne lecture de la motion. **Vote à l'unanimité**

9°) Participation de la commune de Lacoste aux dépenses d'investissement réalisées en 2025 au gymnase du Calavon par la commune de Cabrières d'Avignon - *Délibération n°2025/30*

La commune de Cabrières d'Avignon a récupéré le gymnase du Calavon après la dissolution du syndicat intercommunal collège du Calavon.

En 2025, elle a réalisé des investissements à hauteur de 7 531€ à proratiser entre 14 communes concernées en fonction du nombre d'élèves.

La participation de Lacoste s'élève à 166,88€ pour 16 élèves. **Vote à l'unanimité**

10°) Délégation du conseil municipal au Maire – Modification de la délibération du 8 Juin 2020 n°2020/26 - *Délibération n°2025/31*

M. le Maire rappelle que le conseil municipal lui a délégué d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

M. le Maire informe l'assemblée qu'il pourrait être nécessaire de déléguer l'exercice de ce droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur (EPF) afin qu'il puisse au besoin, préempter pour la commune dans les zones concernées.

Vote à l'unanimité

11°) Mise en place de la gratuité de la cantine pour les élèves pour l'année scolaire 2025-2026- Délégation n°2025/32

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération relative à la révision du prix du ticket de cantine scolaire

fixant le prix à 2,70€ pour les enfants et 5,00€ pour les adultes.

M. le Maire informe le conseil municipal que l'Association 100 Cibles qui a participé à l'organisation de la fête votive-édition 2025 a décidé de faire un don à la commune destiné à couvrir les frais de réservation des repas des élèves à la cantine pour l'année scolaire 2025-2026.

M. le Maire propose de mettre en place la gratuité de ce service municipal pour tous les élèves de l'école à partir du 1er septembre 2025 pour l'année scolaire 2025-2026.

Vote à l'unanimité

Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 23 Octobre 2025

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA

Absentes : Arlette LEROY a donné procuration à Mathias HAUPTMANN, Alexandra MORETTI a donné procuration à Serge LOZE

Ouverture de la séance à 18h00

1°) Nomination du secrétaire de séance : : Patricia LOUCHE

2°) Approbation du procès-verbal du 8 Septembre 2025. Vote à l'unanimité

3°) Décision prise par le Maire dans le cadre de ses délégations

DEC-2025/22 : Délégation du droit de préemption urbain au profit de l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre de la Déclaration d'Intention d'Aliéner portant sur les parcelles cadastrées AD 24 et AD 25, Chemin de Saint Véran, Lieudit Le Bas Claux à LACOSTE

DEC-2025/23 - Décision modificative n°3

4°) Acceptation d'un don - *Délégation n°2025/33*

M. le Maire rappelle que l'association 100 cibles qui a participé à l'organisation de la fête votive souhaite faire un don à la commune d'un montant de 8 140,00€ permettant la mise en place de la gratuité de la cantine scolaire pour les parents dont les enfants utilisent ce service durant l'année scolaire 2025-2026. Cette gratuité a déjà été mise en place dès la rentrée scolaire.

Vote à l'unanimité

5°) Renouvellement de la convention des prestations de service- Contrôle technique des points d'eau incendie avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL)- Délégation n°2025/34

M. le Maire rappelle qu'en 2021 la commune a signé une convention pour une durée de 4 ans avec la communauté de communes pour le contrôle de ses poteaux incendie.

Cette convention arrivant à échéance, M. le Maire propose de la renouveler pour une durée de 4 ans

sachant que le prix du contrôle et de l'entretien courant d'un poteau est fixé à 45,83€ HT pour l'année 2025.

Vote à l'unanimité

6°) Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL)- version n°7 - *Délégation n°2025/35*

M. le Maire rappelle que par délibération du 30 septembre dernier, la CCPAL a validé la modification de ses statuts – version n°7. Il propose d'approuver cette modification.

Vote à l'unanimité

7°) Installation d'une antenne relais Free mobile - *Délégation n°2025/36*

Dans le cadre de son activité d'opérateur de réseaux et de services de communications électroniques, la société FREE MOBILE souhaite installer un relais de téléphone mobile sur une partie de la parcelle communale cadastrée section AK N°367 sise Chemin du Château – les Peyrières ouest afin de couvrir la zone mal desservie.

Le projet porte sur l'implantation d'un pylône de 30 mètres sur lequel seront posées 3 antennes (technologie 3G et 4G).

Pour une meilleure intégration dans l'environnement le pylône treillis ainsi que les antennes seront peints en brun, RAL 8014, en concertation avec le Parc Naturel Régional du Luberon et l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine. Des équipements techniques reliés aux antennes seront posés au sol dans une zone technique qui sera clôturée et fermée par portillon. Une barrière en bois sera créée au début du sentier communal partant du Chemin du Château pour aller en direction de la station relais pour éviter le passage de véhicules.

Au vu de ces informations et à l'issue de négociations, la commune et la société FREE MOBILE se sont rapprochées en vue de conclure un contrat de bail.

Vote à l'unanimité

8°) Crédit d'un emploi non permanent - *Délégation n°2025/37*

Compte tenu de la nécessité de recruter un agent pour assurer le renfort de l'accueil de la mairie, il convient de créer un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité d'adjoint

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

administratif à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Vote à l'unanimité

9°) Renouvellement de l'adhésion au contrat d'assurance groupe mis en place par le CDG 84 pour la couverture des risques statutaires - Délibération n°2025/38

M. le Maire rappelle qu'en janvier 2022 la commune a adhéré au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse (CDG84).

Ce contrat arrivant à terme le 31 décembre 2025, en février 2025, la commune a délibéré favorablement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion.

A l'issue de la procédure négociée, le marché a été attribué à la compagnie d'assurance CNP Assurance avec l'intermédiaire du courtier RELYENS SPS.

Ce contrat sera souscrit en capitalisation et prendra effet au 1er Janvier 2026 pour une durée de 4 ans.

Au regard des tarifs et garanties proposés, M. le Maire propose de rester sur la formule actuelle avec un taux égal à 6,56% de la masse salariale assurée.

Vote à l'unanimité

10°) Autorisation d'ouverture d'un compte à terme - Délibération n°2025/39

M. le Maire rappelle que la commune de Lacoste a contracté un emprunt d'un montant de 135 000€ pour l'acquisition d'un bien immobilier. La procédure d'acquisition est toujours en cours.

La commune a la possibilité d'ouvrir un compte à terme sur lequel il est possible de placer des emprunts contractés par la commune dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité.

C'est un compte productif d'intérêts sur lequel sont placés des fonds pour une durée fixée à l'avance, au choix du client. C'est une formule à court terme (durée comprise entre 1 et 12 mois), simple et sans risque, tenu dans les écritures de l'Etat.

M. le Maire propose d'ouvrir un compte à terme pour une durée de 3 mois à compter du 27 octobre 2025.

Vote à l'unanimité

11) Convention relative à l'enfouissement du réseau très haut débit - Délibération n°2025/40

Dans le cadre de l'aménagement du jardin de sculptures M. le Maire rappelle pour des raisons esthétiques il a été décidé d'enfouir les réseaux

téléphoniques situés au Chemin de Peyre Fiot et de retirer le poteau

L'opérateur Orange qui exploite les réseaux de communications à haut débit et très haut débit avec gestion des poteaux a été sollicité pour la réalisation de ces travaux.

L'intervention de Vaucluse Numérique est nécessaire au regard de leurs compétences liées au réseau fibre, l'enfouissement des fils leur appartenant ne pouvant être délégué.

Un projet de convention a été établi afin de préciser les conditions techniques et financières dans lesquelles Vaucluse Numérique réalise l'enfouissement des câbles.

Vote à l'unanimité

12) Informations diverses

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

- Non préemption du bien cadastré AD n°47 d'une superficie totale de 1a 43ca
- Non préemption du bien cadastré AD n°152 d'une superficie totale de 4a 67ca
- Non préemption des biens cadastrés AD n°207, 208 et 209 d'une superficie totale de 17a 55ca.

Subventions

- Attribution d'une subvention du Conseil départemental au titre du dispositif Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour des opérations liées à l'accueil et à la sécurité du public dans le cadre des actions 2022-2027 du plan de gestion de l'ENS.
- 2 166,30€ pour les dépenses de fonctionnement
- 4 203,36€ pour les dépenses d'investissement
- Attribution d'une subvention du Conseil départemental au titre des amendes de police pour la création de la zone de rencontre au cœur du village afin de sécuriser les piétons d'un montant de 5 437,38€.

Notification des droits de mutation – Répartition du fonds 2024 pour un montant de 49 097,33€.

-M. le Maire évoque la réponse de M. le Préfet suite à la délibération relative à la Motion contre la fermeture du bloc et du service de chirurgie du Centre hospitalier du Pays d'Apt. Bruno Pitot expose la position de l'ARS dans sa décision, le cheminement administratif par rapport à cette décision, et les recours présentés par la ville d'Apt et les collectifs de défense.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Expositions à Lacoste

Peinture et photographie

Juillet 2025

De Véronique Méredith et Niguel Roberts



Véronique Méredith a exposé ses peintures semi abstraites et ses dessins.

Les sculptures de Niguel étaient faites avec des objets de récupération (bois, fer...).

Malgré l'absence de Niguel, le public a été nombreux à venir contempler ses œuvres.

Peinture de Michel Rousseau

Août 2025

Par Liliane Rousseau

MICHEL ROUSSEAU

Les petits formats



SALLE DE LA CURE—PLACE DE L'ÉGLISE LACOSTE.

Du 23 au 31 Août 2025

10h30—12h30 / 15h30—18h30

Soirée caritative, Rire à Lacoste

**Le samedi 20 septembre,
la Mairie a organisé une soirée caritative par l'Association Kadomino.**

Marco Paolo, humoriste marseillais, a repris le flambeau de l'Association créée par sa grand-mère, vouée aux enfants gravement malades des hôpitaux de Marseille.

Il propose aux Mairies, des spectacles avec participation au chapeau du public, pour financer des animations pour les enfants dans les hôpitaux de Marseille.

Il accompagne également des enfants atteints d'un cancer ou autre maladie, à Paris, au parc



de Disneyland avec leurs parents et des infirmières.

Ce sont des moments magiques et d'intense bonheur que vivent ces enfants pour quelques temps où ils oublient

leurs souffrances face à la maladie.

Marco ainsi que ses deux compères ont animé la soirée du 20 septembre.

Par leurs jeux de mots, leurs mimes et quelques scènes de la femme du boulanger de Marcel Pagnol, des éclats de rire se sont enchaînés durant le spectacle.

C'était une détente complète. Nous étions nous aussi embarqués dans le monde de l'illusion.

Un jazz « Cinématographique » et Engagé avec La Strada

Sur le film « City Girl » en noir et blanc et réalisé en 1928 par Friedrich Murnau, Max Atger (saxophone alto), Juliette Weiss (contrebasse) & Gaël Bourgeault (piano) ont accompagné avec passion et brio ce ciné-concert du mardi 11 novembre à Lacoste.

Un siècle d'écart et les thématiques de ce film muet restent tellement d'actualités (féminisme, patriarcat, grèves de salariés, harcèlement physique et moral).



Mais avant de voir ce film, les bénévoles Lacostois de La Strada et les trois musiciens se sont retrouvés autour d'un repas et d'un verre pour faire connaissance, parler musique et causer de notre village.

A l'issue du film et après les applaudissements bien mérités d'un public enchanté, chacun a pu s'entretenir avec ce trio de jeunes musiciens.

Nous ne manquerons pas de remercier le département de Vaucluse pour le soutien apporté à la scène artistique et particulièrement Mme Borel qui est chargée de mission culture et patrimoine et qui est à l'origine de ces actions de ciné-concert.

Les bénévoles de La Strada de Lacoste vous souhaitent

de bien heureuses fêtes de fin d'année.

Et nous espérons vous retrouver lors des séances cinéma.



LA GARANCE EN NOMADES A LACOSTE

« Vaslav » et La Garance ré-enchantent Lacoste

Après le mythique Cabaret de Madame Arthur, Lacoste eu aussi avec Olivier Normand - alias Vaslav de Folleterre - son somptueux Cabaret de paillettes, de poésie et d'élégance.

L'artiste apparaît sur scène dans une longue robe noire, fardé d'un scintillant maquillage, étincelant de multiples bijoux, boules de cristal et accompagné de son envoûtant instrument de musique indien le shruti-box.

Olivier Normand, performeur androgyne, nous bouleverse immanquablement avec sa voix exceptionnelle et chaleureuse, sa



dégaine, son aura et son répertoire magnifiquement chanté et revisité avec du Fado, des chansons de Barbara à Anne Fontaine, Jane Birkin, David Bowie, Giuseppe Verdi...

Vaslav eu droit - à Lacoste forcément - à sa double ovation et finissant son spectacle avec « Les Mots Bleus » de Christophe.

Et une fois de plus, une partition époustouflante de la scène nationale de Cavaillon en Nomade avec une équipe technique diablement efficace et si sympathique.

A Lacoste et depuis bien des années, nous avons un public fidèle, passionné, engagé et nombreux pour soutenir la vaillante scène Culturelle.

C'était à Lacoste, à la salle J. Madon, le vendredi 21 novembre 2025.

L'Origine du monde (46x55)

Nicolas Heredia – La Vaste Entreprise

Une brocante. Un tableau. Une aventure potentielle.

Un jour, dans une brocante, Nicolas Heredia tombe sur une copie de L'Origine du monde de Gustave Courbet.

Posée là, entre une roue de vélo et des cuillères en argent, cette reproduction de mauvaise qualité est vendue 200,00€.

Cette découverte va déclencher une véritable aventure.

Sur scène, il explore avec humour et légèreté tout ce qui pourrait donner de la valeur à ce tableau, dans un spectacle truffé d'humour et d'intelligence, insolite et brillant, qui nous invite à questionner avec malice la valeur attribuée aux choses.



Mercredi 14 janvier 2026 à 19h00

Salle Jeannot Madon

Durée 1h / Tarifs 3€ > 10€ / Conseillé à partir de 12 ans

Réservations par internet sur le site www.lagarance.com / Ou par téléphone : 04 90 78 64 64

LA CURE

A Lacoste, vous bénéficiez de services publics mutualisés autour des activités postales et financières, du livre et du tourisme gérés par la commune avec l'aide de La Poste et de l'intercommunalité Pays d'Apt Luberon. La Cure est habituellement ouverte toute l'année et deux agents municipaux se relaient pour assurer un accueil de qualité. Actuellement, les horaires de la Cure sont modifiés et nous vous remercions de votre compréhension. Quelques fermetures justifiées sont possibles. Nous les signalons par un affichage sur la porte et au guichet.

En janvier 2026, les services de la Cure fêteront les 20 ans d'ouverture aux usagers ! Lacoste a été l'une des premières communes du territoire à valoriser le regroupement de services en un seul lieu de vie dans le village.

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h, le mardi et vendredi de 9h à 11h30. Fermé le samedi.

La mairie de Lacoste met à votre disposition le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h de la documentation touristique, la possibilité de retourner vos livres empruntés à la bibliothèque et un service de photocopies.

La distribution et le ramassage du courrier sont assurés normalement sur la commune. Pour les courriers et colis avisés, la date et le lieu de retrait sont notés sur l'avis de passage du facteur. En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rapprocher du bureau de Poste d'Apt.

Les médiathèques du réseau du Calavon vous accueillent également à Apt, Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Murs, Roussillon, Saignon, Saint Martin de Castillon et Saint Saturnin lès Apt pour les prêts et les retours de documents.

Les bureaux de tourisme Pays d'Apt Luberon sont ouverts à Apt, Ménerbes, Roussillon et en saison à Bonnieux, Céreste et Saint Saturnin lès Apt.

L'agence postale communale



Découvrez la collection "Des fêtes hautes en couleur" !

A l'accueil de l'agence postale, les heures limites de dépôt du courrier et des colis sont : du lundi au vendredi à 11h
Toutes les boîtes aux lettres de La Poste sont relevées selon les heures notées sur chacune d'entre elles.

Tous les horaires de vos points de contact La Poste
sont mis à jour sur le site officiel de La Poste :
<https://localiser.laposte.fr/vaucluse/>

Quelques chiffres : 1 018 objets pris en charge (lettre suivie, recommandée et colis) et 1 481 opérations traitées à l'agence postale de Lacoste d'octobre 2024 à octobre 2025.

La bibliothèque municipale

La bibliothèque a le plaisir de vous accueillir toute l'année. Nous sommes aussi à votre écoute par téléphone au 04.90.06.11.36 ou par mail bibliotheque@lacoste-84.com.

Catalogue en ligne : <http://ccp-apt-pom.c3rb.org>

Accédez au prêt de livres numériques sur tous les écrans de votre liseuse, votre tablette ou votre ordinateur.

Nouveaux tarifs pour les timbres et les colis

La Poste procède à des ajustements tarifaires de son service à compter du 1er janvier 2026.

Cette évolution doit permettre « d'assurer la pérennité du service universel postal avec une qualité élevée dans un contexte de baisse continue du volume du courrier ».

Évolution des tarifs de lettres	2025	2026
Lettre verte	1,39 €	1,52 €
Lettre services plus	3,15 €	3,47 €
e-lettre rouge	1,49 €	1,60 €
Lettre recommandée (20 g)	5,74 €	6,11 €
Lettre internationale (jusqu'à 20 g)	2,10 €	2,25 €
Sticker « suivi »	0,50 €	0,50 €

Les tarifs des Colissimo envoyés par les particuliers augmenteront également pour toutes les destinations (France et international).

Courriers, colis, services et produits pour les Professionnels

Créez votre compte Pro rapidement auprès d'un responsable Clientèle Professionnel ou sur le site de La Poste.

Et profitez d'avantages tarifaires, gagnez du temps avec les services en ligne et gérez votre activité postale multicanale au sein de votre Espace client Pro.

L'inscription pour le prêt est de 8€ pour un an
- gratuit pour les enfants de moins de 18 ans, les étudiants et les personnes bénéficiaires des minima sociaux -

jusqu'à 20 documents pour 3 semaines maximum
sur le réseau des médiathèques du Calavon

à Apt, Bonnieux, Gargas, Goult, Lacoste, Joucas, Murs, Roussillon, Saignon, Saint Martin de Castillon et Saint Saturnin les Apt.

Venez faire votre choix de lectures ! Nous sommes disponibles pour connaître vos souhaits de lectures

Un nouveau choix de livres du Service Livre et Lecture de Vaucluse a été fait en octobre. En ce moment, nous comptons à Lacoste 560 prêtés d'ouvrages du catalogue du SLL en plus du fond de la bibliothèque. Venez les découvrir !

De novembre à avril, les enfants de l'école de Lacoste ont la chance d'être accueillis en animation pour un temps d'échange et de découverte autour des livres et de la lecture avec Aurélie puis ils empruntent des livres à la bibliothèque.

Cette année, les accueils de classes ont lieu le mardi de 11h20 à 12h. Chacune des deux classes viendra une fois par mois.

Durant cet horaire là, les services de la Cure sont fermés aux autres usagers.

Braderie de livres du 16 juin au 10 juillet 2025.

129 livres achetés et des dons récoltés (34,50€) qui participeront à l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque. Merci aux lecteurs qui font don de livres tout au long de l'année.

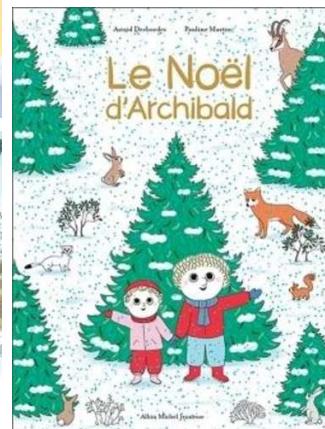
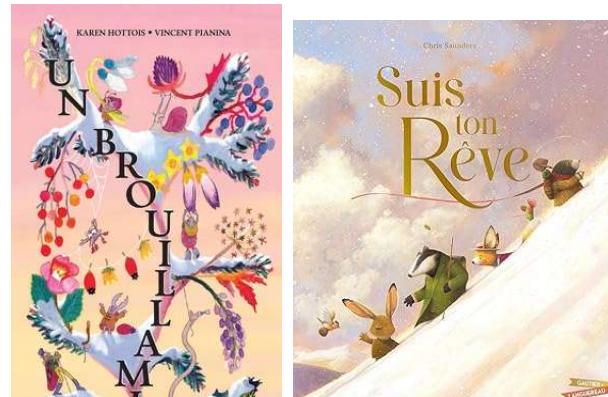
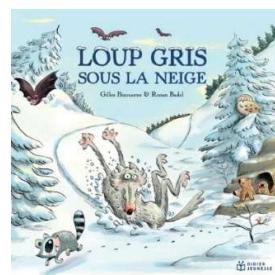
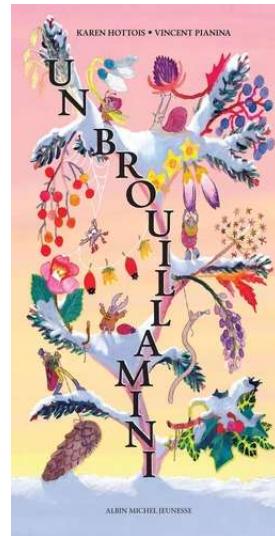


« Vivre connectés »

L'accès est libre depuis votre domicile à cette offre gratuite et légale de ressources numériques (cinéma, autoformation-savoirs, presse, espace jeunesse). Vous pouvez ainsi regarder un film classique ou récent, lire, feuilleter la presse magazine, ou vous formez dans de nombreux domaines depuis chez vous.

Découvrez le service pendant 10 jours et inscrivez-vous à la bibliothèque pour poursuivre l'expérience.

Découvrez les nouveautés de l'année : 58 nouveaux ouvrages dont 22 en section adultes parmi certains prix littéraires et 36 en section jeunesse.



L'office de tourisme intercommunal

Bilan : les agents des 7 bureaux de tourisme du territoire Pays d'Apt Luberon ont accueillis plus de 37 790 personnes et traités près de 22 144 demandes depuis janvier 2025.

Au bureau de Lacoste, nous avons renseigné 1 045 demandes touristiques (2 094 personnes). Beaucoup de nos visiteurs ont apprécié promener dans les rues du village et découvrir le Château et l'exposition SCAD Christian Dior « Jardins rêvés ».

Cet été, des visites guidées ont été organisées par l'OTI sur le territoire notamment 3 visites à Lacoste le 17 juillet, le 22 août et le 19 septembre. Les visiteurs accompagnés de leur guide ont pu apprécier une balade découverte dans les ruelles escarpées de notre village.

Partenaires de l'OTI

Chaque année, l'office de tourisme vous invite à devenir partenaire pour accroître votre visibilité et celle de la destination Pays d'Apt Luberon !

CONTACTEZ-NOUS !

788 Avenue Victor Hugo, 84400 Apt
+33 (0)4 90 74 03 18
oti@paysapt-luberon.fr



Consultez les événements phares de Noël du territoire sur l'agenda des festivités de l'OTI. Disponible sur le site internet www.luberon-apt.fr ou en bureau de tourisme.

RDV le lundi 29 décembre à Bonnieux pour une soirée « Robot - Disco - Pyro - Vin chaud » A 17h30 Place Gambetta - Gratuit

« Célébrez la fin de l'année en dansant avec nos robots géants à LED, combinant art et technologie pour offrir un spectacle fascinant, avec pyrotechnie et des jeux de lumières, synchronisés sur les rythmes d'une soirée DJ inoubliable ! »

A votre disposition :

- Marine PICCA, relations Partenaires de l'OTI au 04.90.72.75.30
- Pascale LONG, démarche de classement au 04.90.72.71.30
- Virginie GARDI, gestion de la taxe de séjour au 04.90.72.71.31
- Bettina MATIAS, directrice de l'OTI Pays d'Apt Luberon.

L'ECOLE A LACOSTE

Dans les bulletins municipaux précédents, nous avons largement évoqué les problèmes de l'école concernant un effectif en baisse et ses conséquences.

Nous nous étions résolus à n'avoir qu'une seule classe multi-niveaux à la rentrée de septembre 2025. Et nous nous félicitons de l'arrivée d'un instituteur, Monsieur Anquet, désireux de prendre ce poste d'enseignant unique et la direction également. Il était volontaire, dynamique et pas inquiet du tout quant à la réussite du fonctionnement de cette école pour notre grande satisfaction mêlée à du soulagement également. Il est venu de nombreuses fois durant l'été préparer sa future rentrée et aménager les locaux. La décision avait été prise de transférer tous les cours dans les deux salles du rez de chaussée. Tous les déménagements et aménagements à cet effet ont été effectués avec l'aide des services techniques.

Au cours de l'été, de nouvelles inscriptions scolaires ont eu lieu, liées à l'installation d'une famille et au maintien plus long que prévu de certaines personnes sur le territoire, tandis que deux demandes de dérogation ont été refusées. Finalement, nous comptons 23 élèves pour cette rentrée.

Durant ce temps, Monsieur le Sénateur Jean-Baptiste Blanc qui a été très sensibilisé à notre cause et qui m'a accompagné chez le Directeur du DASEN à Avignon fin avril, que je ne remercierai jamais assez, a saisi Monsieur le Préfet dans le cadre de son pouvoir de dérogation sur le Vaucluse au regard de trois fermetures de classe prévues en zone rurale à savoir, Lauris, Cabrières d'Avignon et Lacoste !

Le 28 août 2025 dans l'après-midi, nous avons appris que le Préfet a fait usage de son pouvoir dérogatoire pour empêcher la fermeture de classes dans ces trois communes. Coup de tonnerre ! Grande joie et tout de suite au travail pour réaménager les salles afin de pouvoir accueillir les deux classes.

La rentrée 2025 s'est bien passée malgré la pluie. Une nouvelle enseignante Madame Rosa, a été nommée pour la classe des grands et tout se passe pour le mieux. Monsieur Jean Baptiste Blanc a tenu à être présent pour la rentrée.

Merci à Monsieur Suquet, notre Préfet qui a tenu compte des remarques de Monsieur Blanc. Je le cite « Sauver une école, c'est maintenir une dynamique territoriale, une vie communale, un équilibre démographique et une forme de justice sociale dans nos campagnes. La carte scolaire ne peut être un outil rigide appliqué mathématiquement, sans vision d'ensemble de l'aménagement du territoire. J'invite l'éducation nationale à tenir compte de la réalité des communes concernées ».

Merci Monsieur Jean-Baptiste Blanc pour votre intervention et votre soutien envers la commune de Lacoste. Cela a été très efficace et très précieux. Maintenant il faut continuer à tout faire pour sauvegarder cet acquis pour la rentrée 2026. Il semble aujourd'hui que l'effectif va rester stable, mais force est de constater qu'en la matière, il est très difficile d'affirmer quoi ce soit.

Dans le registre des bonnes nouvelles, il faut en rajouter une. Il s'agit de la gratuité de la cantine scolaire pour les élèves et ce pour toute l'année scolaire 2025-2026. En effet, l'Association « Cent cibles » qui s'est occupée d'animer la fête votive cette année, a annoncé vouloir faire un don à la commune afin de financer le prix du ticket de cantine fixé à 2,70€ pour tous les élèves et pour toute l'année scolaire. Cela représente une somme de 8 140€. Formidable geste peu banal ! Nous les remercions fortement pour cette action envers les parents d'élèves.

Encore merci à eux !



De gauche à droite :
Jean-Baptiste Blanc,
Jessica SALEMPIER, Corinne
CABRERA, Sandra ROSA,
Stéphane ANQUET, Mathias
HAUPTMANN, Jean PITOT.

Une rentrée dynamique à l'école

L'école a repris sous les meilleurs auspices !

Cette année, l'établissement accueille deux classes. Stéphane Anquet, le directeur, assure l'enseignement en petite, moyenne et grande section, accompagné chaque jour par Jessica Salembier. Leur classe compte 13 élèves. La seconde classe, du CP au CM2, est confiée à Sandra Rosa et regroupe 10 élèves.

La rentrée s'est déroulée dans une ambiance sereine et enthousiaste. Les enfants sont heureux de retrouver l'école, et de nombreux projets commencent déjà à éclorer : tombola, marché de Noël, piscine, classe découverte et diverses sorties.

Presque tous les élèves déjeunent à la cantine, où Corinne Cabrera leur prépare quotidiennement de bons plats faits maison.

Nous souhaitons également la bienvenue aux cinq nouveaux élèves : Cagri, Noha, Luna, Maëlya et Liam.



De haut en bas et de gauche à droite :

Stéphane ANQUET, Jessica, Corinne, Sandra Rosa, Léon, Liam, Marcel, Jade, Vénus, Sacha, Nolan, Lisa, Athéna, Antoine, Pablo, Luna, Ina, Noha, Jaydène, Amir, Abygaëlle, Cagri, Brianna, Luna, Gaby, Maelya, Romy.

Extrait du discours du 4 juin 2016 pour l'inauguration du Stade Barthélémy - Queyrus

« Lacosteuses, Lacosteis,

C'est une journée un peu particulière aujourd'hui car il s'agit d'inaugurer un certain nombre de travaux sur notre stade municipal et en même temps de

**mettre à l'honneur une famille,
la famille Barthélémy sans qui rien ne serait
aujourd'hui comme c'est.**

Le foot à Lacoste est une très vieille histoire.

Avant-guerre, le stade se trouvait sur le plateau, la Plane, un champ de cailloux, mais on y jouait. Sortie de guerre et tout au long des années 50 et 60 les équipes se sont succédées.

Après une période de mise en veille suivant la présidence de M. Rollet, quelques personnes, Marcel Parraud, Elie Barthélémy, Erard Forestali, Yvon Decane décident de recréer un bureau et une équipe voit le jour en 1970 avec Marcel Parraud, Président et Elie Barthélémy, Responsable Général car il ne voulait pas être président. Ainsi disait-il, je suis sûr que nous serons toujours au moins deux dans le bureau, le Président et moi.

A l'origine, le stade actuel était un terrain gentiment loué par André Bouer avec une toute petite rente et une entente dans le sens où les gens du foot allaient aider et travaillaient de temps en temps en échange à la reconstruction du château. Il est devenu un stade à force de travail bénévole de la part de tous. Certaines plaques de rocher affleuraient ; il fallait s'en méfier. Certains disaient que d'une barre à l'autre on ne voyait plus que la moitié du gardien de but d'en face, ce qui était un peu exagéré, mais il fallait avouer qu'il y avait une sacrée bosse au milieu. Les vestiaires étaient des carcasses de Tube Citroën Hy posées côté à côté et l'on s'en suffisait. Peu à peu, avec opiniâtreté, des améliorations sont apportées grâce aux efforts bénévoles conjugués des dirigeants, des joueurs et des supporters et avec le concours de la Mairie. Des préfabriqués sont installés à la place des carcasses, grand luxe pour un temps.

Les Présidents se succèdent, Yvon Decane, Erard Forestali, Fernand Diez. Les mains courantes sont installées, on adapte un éclairage. Beaucoup de personnes sont sensibilisées au club. A Ménerbes, il n'y a pas d'équipe, ni à Bonnieux et par la force des amitiés au regard de l'ambiance qui y règne beaucoup de personnes de ces villages jouent à Lacoste. Jeannot Madon était alors maire.

Toute la famille Barthélémy joue et œuvre au club.

Elie le père, Alain, Max son frère cadet trop tôt disparu accidentellement. Plus tard, Frédéric le troisième garçon et Francis Morcillo compagnon de Françoise la fille, joueront longtemps, même

Françoise avec les pupilles, équipe reprise par l'AJBL ensuite, et les frères de Michelle, l'épouse, joueront également. Après une courte période de sommeil vers les années 1975, le club se remonte avec Elie Barthélémy, Jean-Luc Lapelerie, Erard Forestali, Claude Gautier et repart de plus belle avec deux équipes s'il vous plaît à Lacoste : équipe première et équipe de réserve. Ensuite les bureaux se font et se défont au gré des caractères. Le club de foot de l'époque est une section du foyer rural présidé par Gilbert Grégoire.

A cette époque le stade est toujours loué par Monsieur Bouer mais certaines choses vont précipiter son acquisition par la Mairie. Monsieur Eloi Aimaretti alors Maire, rencontre Elie Barthélémy et lui demande de remonter le club afin de remettre le stade en service. En ce temps-là, le stade était entretenu et tondu par les dirigeants. La raison était double : l'Education Nationale par la voix de l'académie avait demandé à la municipalité de pouvoir fournir un complexe sportif à l'école sous menace de fermeture de classe, et afin de justifier pleinement cet achat par la mairie, un club en exercice était un excellent prétexte supplémentaire et ouvrait certainement des droits à subvention.

Ce fut chose faite en 1980 et le club devint une association loi 1901 déclarée en Préfecture.

Cette période fut également marquée par des méchouis mémorables, qui se sont déroulés d'environ le milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990. C'était sous les chênes de Queyrus, arbres remarquables, lieu prêté aimablement par Lucien Bouer le frère, en échange d'invitations aux repas. Cet évènement annuel ponctué par des grillades géantes, des spectacles de théâtre, bal dansant, mimes et autres, concoctés par les joueurs eux-mêmes et aidés par une grosse logistique fournie par tous les fidèles, les artisans du village, les supporters, etc... était une véritable réussite qui dépassait les frontières de Lacoste. Des films de ces fêtes existent car Gilbert et Vincent Grégoire en avaient filmé pas



Sortie section vélo FR à Saint-Jean-de-Sault en 1976

mal, et j'espère que nous pourrons peut-être les revoir un jour. Beaucoup de monde a aidé à cette époque et ils sont tous dans nos cœurs et nous les remercions.

Puis vint l'époque où Liliane Segura et Gilbert Aymard reprirent le Café de Sade, siège de l'USL, tenu par Monsieur et Madame Gay qui ont aussi beaucoup aidé le foot de Lacoste. Liliane fut Présidente durant deux ans et demi avec moi-même comme vice-président. Un fait marquant de sa présidence fut un fameux voyage en corse à Propriano grâce à Alain Joly qui était ami avec le président du foot là-bas. Une bonne partie de l'équipe et des dirigeants ainsi que des amis firent le voyage, reçus comme des rois dans toute la ville. Nous étions logés dans un centre de vacances avec des repas, des spectacles, des boîtes de nuit pour nous, un match amical. L'hospitalité et l'accueil formidable des corses n'est pas une légende.



Bureau USL - 1973

Puis survint la maladie de Gilbert, et Liliane laissa sa place à Alain Barthélémy en 1981-82 qui revenait fraîchement promu de ses études de police à Paris.

Alain Barthélémy a présidé aux destinées du club pendant pratiquement 3 décennies entrecoupées d'une période où il fut muté à Paris dans le cadre de son métier. Il fut remplacé par Jean-Pierre Diez.

Il n'a eu de cesse tout au long de ces décennies de faire pour le club, toujours aidé de son père et de toute sa famille.

Elie Barthélémy arbitrait une grande partie des rencontres, secondé par Erard Forestali et Francis Lanteri. En 1988, il fut décidé de mettre le stade à nu à l'aide des engins de M. Bonnet afin de briser les plaques rocheuses et d'aplanir le terrain, de manière à permettre aux gardiens de but de mieux se voir. Tout le monde prit part aux travaux surtout pour ramasser les milliers de pierres dû à l'éclatement des plaques rocheuses. Elie Barthélémy avait même mis huit saisonniers agricoles à disposition pour ramasser les pierres dans le sambron de Jacky Truphémus.

Puis vint la construction des vestiaires actuels par la Mairie, récompense suprême de tout le travail accompli, nous n'étions pas peu fiers !

Durant toutes ces années le club de foot a eu un rôle social non négligeable sur la vie du village, qui était

rythmée par ses activités : les méchouis, les bals, les activités toute l'année et pour la fête, les tournois, les fêtes de fin d'année, les lotos, les tournées de calendrier, etc...

Tout le monde a joué au foot à Lacoste, même ceux qui ne savaient pas jouer, l'essentiel était de participer, de vivre la chose. Mais Alain recherchait quand même la progression de son équipe et durant la période où José Jover fut entraîneur, le niveau évolua et l'on réussit même à recréer deux équipes.

Grace également à José Jover nous avons pu améliorer l'éclairage du stade avec de gros projecteurs venant de chez Barbaroux améliorant ainsi la qualité des entraînements le soir et de ce fait les résultats.

**Et ce fut la création du
« Challenge du canton »
qui dura quelques années.**

C'était le derby du Luberon, compétition réunissant à Lacoste les 4 communes du canton ayant une équipe : Oppède, Ménerbes, Bonnieux et Lacoste.

Matchs âprement disputés, Lacoste n'a jamais pu gagner ce challenge. Cette manifestation a pu être mise sur pied à l'époque grâce notamment à l'aide de dirigeants comme Christian Dubosc et José Appy concessionnaire automobile et grand sponsor du club et évidemment l'aide bénévole de tous.

La vision d'Alain était que la réussite dépendait de l'engagement et de l'implication totale de tous dans les actions, de sorte qu'une année, tous les joueurs ont ramassé des cerises afin de pouvoir financer l'achat d'une tondeuse digne de ce nom.

Il faut savoir qu'Alain, avec l'aide de certains comme Marc Adrian, conseiller municipal à l'époque et dévoué au club, tondait le terrain, traçait le terrain, arrosait le terrain, se levait la nuit pour venir tourner ou arrêter l'aspergeur. Il était toujours en chasse pour récupérer un outil (rouleau ou scarificateur), se servait de son matériel et de celui de son père pour mettre l'engrais ou effectuer divers travaux. De plus il mettait plus souvent la main à la poche qu'à son tour. Alain vivait son club, c'était sa passion, sa nourriture spirituelle et il était très malheureux lorsqu'il n'était pas suivi ou écouté, mais il faut avouer que c'est très difficile de faire le consensus de tous.

Les nouvelles générations aujourd'hui ont leurs façons de voir et de penser, évoluant avec le progrès galopant dans tous les domaines. Alain l'avait compris, il est allé jusqu'au bout de son engagement en persuadant la mairie en 2008 sur le mandat de Patricia Louche, de faire des travaux de réfection totale de l'éclairage du stade, l'ancien étant devenu hors normes et vétuste. Ces travaux furent le début d'une série d'actions de remise en état des locaux et du stade que nous inaugurons aujourd'hui et que je vais vous énumérer.

MISE A L'HONNEUR

Entre 2009 et 2013 inclus, du matériel a été acheté : traceuse, peinture, cages de foot, filets, ballons, tondeuse.

Des travaux de plomberie ont été effectués au niveau des douches et des vestiaires par l'entreprise Ouvier.

Sur cette période, les services techniques ont procédé à la plantation d'une haie de cyprès avec arrosage automatique, à l'aménagement d'une entrée pour l'accès au secours sur le stade, à la pose de bancs en pierre offert gracieusement par « Taille de pierre Lapelerie », à l'aménagement des mains courantes, à l'installation d'un bac de nettoyage des chaussures et un joueur du club Nicolas Rossi a gracieusement effectué le carrelage des vestiaires de Lacoste. Une protection a également été installée contre l'intrusion des sangliers sur le stade grâce à la société de chasse de Lacoste.

De gros travaux de défonçage, de broyage des dernières roches et de réfection complète de la pelouse ont été effectués par l'entreprise Girard TP de Ménerbes.

A noter que la redéfinition de traçage du stade aux nouvelles mesures répondant aux normes a été effectuée gracieusement par un joueur du club Mathias Sestier, géomètre de métier.

Quelques derniers travaux d'installation de barres de but d'entraînement de part et d'autre des deux moitiés de terrain, de bancs de touche proches de la ligne médiane, des filets hauts de retenue de ballons à l'est, de filets de retenue sous les mains courantes tout autour du stade vont achever rapidement ces travaux d'aménagement et de remise aux normes de notre stade. Plus tard des travaux d'accessibilité obligatoires sont programmés concernant les accès à la buvette et aux toilettes.

Je voudrais remercier Madame Lydie Lambert et toute son équipe, qui a assuré le rôle de Présidente avant Monsieur Taoufiq et le Président actuel Monsieur José Monteiro. Elle a eu une grande part dans l'élaboration de ces derniers travaux par une grande implication très sérieuse.

Effectivement, le club est parvenu en promotion de première Division sous sa présidence, grâce à un

effectif de qualité et également à l'entraîneur Olivier Balbo. Cela a nécessité obligatoirement les remises aux normes du stade de façon à pouvoir s'inscrire au championnat. Merci à Christian Pitot son compagnon pour tout le travail effectué durant cette période.

Un très grand merci à la commune de Ménerbes qui nous a prêté son stade et ses locaux durant une très longue période pendant les travaux. Cela a été vraiment formidable de leur part.

Un grand merci également aux communes de Bonnieux et Goult toujours prêtes à rendre service. La commune de Ménerbes a également offert deux cages de but d'entraînement pliables, merci beaucoup encore.



Inauguration du stade - 2016

Une nouvelle épopée est en route sur le souvenir d'Alain et on en reparlera certainement plus tard.

Le club est en ordre de marche, c'est à mon sens une belle manière d'honorer sa mémoire également.

Alain nous a quitté subitement en mars 2013 et il s'est rapidement présenté à l'esprit de tous et surtout de tous les joueurs, qu'il fallait inscrire son nom sur ce lieu qu'il affectionnait tant et en hommage à l'engagement de son père Elie à la cause du foot à Lacoste. »

Elie Barthélémy vient de nous quitter lui aussi le 14 juillet 2025 et a été inhumé à Lacoste le 18 juillet 2025 dans le cimetière surplombant le stade portant son nom.

Mathias HAUPTMANN, Maire de Lacoste.

**Votre Société
de
FOOT**
Vous présente
ses Meilleurs
Vœux pour...



PHOTO J.-P. CANNELLE

1982 Union Sportive Lacosteise

Salut Lacoste, comment vas-tu ?



Quelques membres du CCFF

Du haut du Luberon majestueux qui nous domine, nous connaissons chaque recoin. Chaque été, nous portons attention au moindre détail : la prévention est notre arme, accompagnée de notre 4x4 porteur d'eau et de nous, les gars en orange. Mais ça, tu le sais déjà.

Je crois t'avoir tout dit... ou presque. Ah oui ! Nous venons de changer de responsable technique.

Olivier, que tu connais bien, la personne qui a créé ce comité des feux il y a presque 40 ans et qui a été responsable mairie et technique a décidé de passer le relais et de partager ses responsabilités avec Luc Girardin, l'un de nos membres actifs.

Ensemble, nous avons décidé de créer un groupe de travail pour améliorer encore notre CCFF. Merci à Luc pour cet engagement supplémentaire.



Luc Girardin



Jean Salva

En parlant de membres actifs, nous aimons mettre à l'honneur l'un des nôtres. Et aujourd'hui, c'est au tour de notre ami **Jean Salva**. Jean est entré dans notre comité il y a quelques années. Tu le connais : c'est un enfant du village, et lui te connaît bien depuis son enfance jusqu'à aujourd'hui. Il t'a parcouru dans tous les sens, et tu n'as plus beaucoup de secrets pour lui. Jean, c'est le maçon du village, comme son père avant lui. Il coupe le bois, il danse le rock comme personne, et il a toujours une blague pour les copains. Toujours prêt à rendre service, il est très impliqué dans la vie du village. Quand on lui a proposé d'entrer à la mairie en 2020, il a dit oui et s'est engagé dans plusieurs missions qu'il a menées à bien.

On aime l'avoir avec nous pour les feux de la Saint-Jean, la sécurité incendie, les secours, et tous ces moments où l'on se retrouve ensemble. C'est ça le plus important. Jean, merci d'être cet ami, ce copain qui rend nos sorties plus sympas et répond toujours présent. Merci d'être toi. On t'embrasse.

Voilà, Lacoste. Nous arrivons maintenant à la fin d'un doux automne, prêts à entrer dans notre petit hiver qui te donne un charme tout particulier. Nous allons bientôt nous retrouver près de la cheminée et profiter de quelques soirées au chaud. Noël approche, avec ses préparatifs, la famille, les amis... Et toi, comme toujours, tu n'oublies pas ceux qui sont dans le besoin ou qui traversent des moments difficiles : nous sommes là pour parler, aider, ou simplement offrir un bonjour, afin qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls. Tu es là, et nous le sommes aussi.

Sur ces quelques nouvelles, nous te souhaitons une très belle fin d'année. À bientôt, Lacoste.

SENIORS



L'aide aux aidants

Vous accombez un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap ?

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN ET REPIR POUR LES AIDANTS FAMILIAUX.

Des solutions pour vous soutenir et vous permettre de vous reposer existent : remplacement à domicile, aides financières, échanges avec d'autres personnes dans la même situation que vous, accueil ponctuel de votre proche, etc.

LES AIDES FINANCIERES ASSOCIEES

Contactez

- L'Espace Départemental des solidarités (Edes) d'Apt au 04.90.74.76.00
- Le CLIC Prés'Age au 04.32.52.91.32 ou 09.50.17.46.88
- Votre caisse de retraite complémentaire

LES INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

Les plateformes de répit et d'accompagnement des aidants offrent écoute, information, soutien psychologique, ateliers et activités bien-être.

Plateforme des aidants Sud Vaucluse, pour les aidants d'un proche à domicile en perte d'autonomie

Tel : 04.90.21.36.03

@ plateforme.repit@hôpital-islesursorgue.fr

<https://hôpital-islesursorgue.fr/ofre-de-soins-plateforme-des-aidants>

Maison des aidants du Vaucluse, plateforme d'accompagnement des aidants dont le proche est en situation de handicap

Tel : 04.32.72.23.17

contact.pfr@asso-olivier.org

www.soutenirlesaidants.fr

LES LIENS UTILES

- ✓ Aidants Plus, le guide en ligne pour les aidants : <https://www.msa.fr/lfp/aidant-plus#>
- ✓ Ma boussole aidants pour orienter ceux qui aident un proche : <https://maboussoleaidants.fr>
- ✓ Instants aidants, un soutien personnalisé <https://bit.ly/instants-aidants>

Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'Association

CLIC PRES'AGE
04.32.52.91.32.
Email : presage84@free.fr



Colis de Noël 2025

Cette année, la commune distribuera les Colis de Noël pour les Lacosteis(e)s de 70 ans et plus lors d'un moment convivial

le Samedi 13 décembre 2025
à 11h00
à la salle Jeannot Madon

Un verre de l'amitié clôturera ce moment festif.

Les élus de la commission action sociale-solidarité ont listé puis contacté par courrier tous nos ainés pour leur proposer de venir récupérer leur colis au Temple, mais un oubli est vite arrivé !

Si vous n'avez pas été contacté et que vous avez 70 ans ou plus, n'hésitez pas à téléphoner à la mairie pour vous inscrire pour l'année prochaine.



« Mutuelle de Ville et Village » :
La garantie d'un service de proximité,
pour un accès aux soins pour tous !

Parce que l'accès aux soins pour tous doit être une priorité, la municipalité de **Lacoste** a mis en place il y a déjà quelques années, la « **MUTUELLE DE VILLAGE** ».

Pour ce beau projet, à destination de ses administrés et ses salariés, la commune de **Lacoste**, a fait confiance à la **Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud (M.G.A.)**, première mutuelle à avoir initié ce dispositif en 2013 avec la commune de Caumont-Sur-Durance.

Mutuelle de **proximité**, la **M.G.A. bénéficie d'une longue expérience en matière de protection santé et prévoyance**. Elle s'adresse aux particuliers, entreprises, fonctionnaires (labellisation), exploitants agricoles, commerçants, artisans, professions libérales (loi Madelin).

Elle offre des solutions pour tous, le choix des garanties, des tarifs calculés au plus juste.

Elle est à l'écoute et proche de ses adhérents...

Elle reprend aussi les valeurs héritées de ses anciens : solidarité et entraide.

Pourquoi opter pour la Mutuelle de Village ?

- Le choix des garanties :** La Mutuelle de Village offre un choix de 5 garanties avec des cotisations calculées au plus juste, ce qui signifie que vous pouvez bénéficier de soins de qualité en réalisant des économies substantielles, contribuant ainsi à alléger la charge financière de vos dépenses de santé.
- Proximité :** En adhérant à la Mutuelle de Village, vous renforcez le tissu social local, et vous bénéficiez d'un conseillé dédié, sur place lors des permanences sur la commune et dans toutes les agences MGA.
- Facilité d'accès aux soins :** La Mutuelle de Village simplifie l'accès aux soins en éliminant les barrières financières et en vous accompagnant dans vos démarches (recherche de praticiens conventionnés, renseignements sur l'accès aux droits etc). Vous pourrez consulter des professionnels de santé de notre commune et des environs en toute sérénité.

Comment adhérer à la Mutuelle de Village ?

Pour rejoindre la Mutuelle de Village, rien de plus simple :

L'adhésion est ouverte à tous les résidents ou salariés de notre commune. Un diagnostic conseil personnalisé, sera réalisé en fonction de votre situation familiale et vos besoins de santé. A l'issue de ce dernier, l'adhésion pourra être finalisée et vous recevrez votre carte d'adhérents.

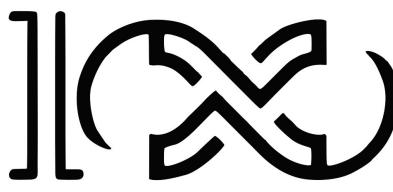
La santé est l'un des biens les plus précieux, et il est essentiel que chacun puisse y accéder de manière équitable. La « Mutuelle de ville et Village » est le moyen de garantir à tous les habitants de notre commune l'accès à des soins de qualité à des tarifs raisonnables. Rejoignez-nous dans cette initiative, renforçons notre solidarité, et améliorons ensemble la santé de notre village.

Nous sommes là pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et votre famille en matière de santé.

NOS PROCHAINES PERMANENCES

20 Janvier, 21 et 30 Juin, 22 septembre 2026
De 13h30 à 16h30

Prenez contact auprès de votre Mairie ou de la **M.G.A.**
au : 04.90.89.16.90, par mail : contact@mutmga.fr



La fête votive : un week-end placé sous le signe du partage

Après douze années d'absence, c'est dans une atmosphère à la fois simple et chaleureuse qui nous a rappelé à tous pourquoi cet événement fait partie de notre patrimoine communal, que la fête votive s'est déroulée.

Vendredi soir, la place s'est transformée en salle de cinéma à ciel ouvert. Le film projeté, suivi d'un repas tiré du sac, a rassemblé familles, amis et voisins dans une ambiance détendue. Les rires des enfants, les conversations animées des adultes : un moment apprécié par un très grand nombre, qui a donné le ton d'un week-end placé sous le signe de la convivialité.

Samedi après-midi, le SCAD a lancé les festivités avec une animation artistique, la création d'une fresque à l'effigie du village, pleine d'énergie et de bonne humeur. Puis vint le traditionnel concours de lancer d'œuf, qui a cette année battu tous les records de participation. Sous un soleil généreux, les équipes se sont succédées dans la joie, les éclats de rire fusant à chaque trajectoire hasardeuse. Un vrai succès populaire, porté par l'enthousiasme contagieux des petits comme des grands.

Le soir, la place s'est agréablement bien remplie avec de nombreuses réservations. Le repas partagé a réuni un grand nombre de convives, près de 200 personnes, dans une atmosphère de fête de famille élargie. Assiettes généreuses, verres qui s'entrechoquent, regards complices : un moment de bonheur simple et authentique.

La soirée s'est ensuite enflammée avec le retour sur scène du groupe **Élöïse**, fidèle à la tradition. Leur concert, aussi vibrant qu'à l'époque, a fait chanter et danser la foule entière. Notre DJ a pris le relais pour prolonger la magie de cette belle soirée, clôturant pour notre association ce week-end en apothéose.

Contact : 100cibleslacoste@gmail.com

Derrière cette réussite collective, de nombreuses mains ont œuvré dans l'ombre. Un grand merci à la mairie et aux employés municipaux, dont le soutien logistique et l'accompagnement discret ont été précieux ; au SCAD, pour son animation et son engagement sans faille ; aux bénévoles, piliers de l'organisation, toujours présents avec le sourire ; aux donateurs, qui ont apporté un soutien financier ou matériel indispensable ; et surtout à vous, les villageois, par votre participation massive, votre joie de vivre et votre implication active à chaque animation.

C'est grâce à cette belle chaîne de solidarité, accompagnée de quelques gestes financiers ouvrant droit à réduction d'impôt au titre de la loi 1901, que l'association 100 cibles a pu mener à bien une action de solidarité villageoise en offrant aux enfants de l'école la cantine scolaire pour l'année 2025/2026.

Cette action vise à contribuer à renforcer l'attractivité de notre école, à encourager de nouvelles inscriptions et tout simplement à soutenir à notre petite échelle le cœur battant de notre village.

Appel aux dons : L'association reste naturellement ouverte à tout accompagnement supplémentaire.

Merci à tous pour votre soutien et pour ce week-end inoubliable.





L'association des parents d'élèves « Les Petits Lacostois » œuvre chaque année aux côtés de parents, enseignants, bénévoles et donateurs investis pour leur école et leurs enfants.

Notre but est simple : agir ensemble pour faire perdurer notre école dans les meilleures conditions d'enseignements possibles tout en apportant une qualité de vie familiale digne de notre petite commune rurale.

L'an passé fût une année de césure face à la décision académique de fermeture d'une classe et sa réouverture la veille de la rentrée 2025.

Nous avons pris conscience que chacun d'entre nous, parents d'élèves et villageois, devons-nous mobiliser ensemble pour maintenir et dynamiser notre école car un village sans école est un village voué à s'éteindre.

A ce jour, nous redoublons d'efforts et d'idées pour rendre notre école plus attractive, pour le bien-être de nos enfants présents et ceux à venir.

Les projets de l'APE Les Petits Lacostois année scolaire 2025-2026 :

- Le Noël de l'école avec :

- ✓ Marché de noël en partenariat avec l'équipe enseignante
 - ✓ La venue du Père Noël
 - ✓ Un film de Noël en partenariat avec la Strada
- Participation au financement de la classe de neige pour les grands
- Financement et organisation de sorties éducatives pour les petits
- Apport de matériels pour l'école
- Rendez-vous de partage et de cohésion tout au long de l'année (goûters/repas/apéritifs/kermesse...)

Les actions menées pour permettre de les réaliser :

-Vente de sachets de blés pour la sainte barbe dès le 24 novembre

-Marché de Noël en partenariat avec l'école – ouvert à tous

- Tombola de Noël en partenariat avec l'école– ouverte à tous

-Vide grenier en début d'année au Temple avec buvette et gourmandises

Et plein d'autres actions à murir dont vous pourrez être informé via notre Facebook/Instagram/mail à votre convenance.

Nous serions évidemment reconnaissants de la participation de chacun lors de nos évènements pour permettre à notre école de devenir chaque jour plus attractive pour les générations actuelles et futures. C'est pourquoi nous faisons également appel à votre générosité pour l'apport de dons matériels, humains et financiers (déductibles des impôts) afin de rendre possible nos projets pour offrir mille étoiles dans les yeux de nos enfants.

Nous sommes disponibles via Facebook, Instagram et mail à l'adresse ape.lacoste84@gmail.com pour échanger avec vous.

Vous pouvez également nous déposer vos courriers et suggestions directement dans notre boîte aux lettres à l'école ou par voie postale à l'adresse suivante :

Association des Parents d'Elèves Les Petits Lacostois, Route de Bonnieux, 84480 Lacoste

L'ensemble de l'APE vous remercie Très belle année à tous !

La Colline-We Art Lacoste



Notre association La Colline-We Art Lacoste vient d'être créée.

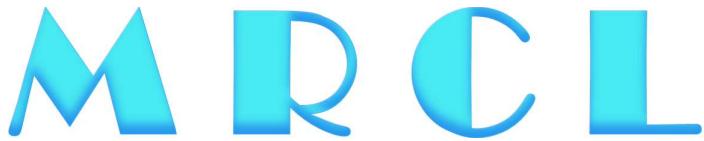
Elle regroupe les membres d'Art Lacoste, et sera vouée à la continuité de l'exposition annuelle ainsi que d'autres évènements culturels.

Concernant le parc de sculptures qui verra bientôt le jour en 2026, sous le nom Les Terrasses Escalon, nous épaulons la municipalité avec le choix des œuvres ainsi que leurs transport et mise en situation.

Ce parc a pour but de célébrer le patrimoine artistique de Lacoste depuis Louis Malachier jusqu'à aujourd'hui. Et ce au travers de sculptures exposées en extérieur, réalisées par les nombreux artistes qui ont en commun de vivre ou d'avoir vécu sur la commune.

Nous nous réjouissons de pouvoir partager nos passions et nos créations avec vous, ainsi qu'avec tous ceux qui souhaitent découvrir la richesse culturelle Lacoste.





Mini Racing Club Lacostois

Cher Lacostois, Chère Lacosteise,

Une année de plus finit de s'écouler, nous sommes toujours aussi heureux de participer à la belle aventure du MRCL. L'activité de modèle réduit radiocommandé attire encore de nombreux pilotes. Ils viennent des environs mais aussi de beaucoup plus loin pour participer à des courses qui se déroulent dans une ambiance bon-enfant et sans stress.

Cette saison une seule des 6 courses organisées a dû être annulée pour cause de météo, les autres ont accueilli une trentaine de concurrents à chaque fois. Le cadre idyllique et l'accueil des lacostois y est pour beaucoup. C'est là le moteur qui fait que nous autres bénévoles continuons à organiser les rencontres, entretenir le site, de s'occuper de la buvette pour maintenir ce moment de partage. La trêve hivernale sera l'occasion de rénover les installations car l'année prochaine nous continuerons à rouler, sauter et faire quelquefois des cabrioles avec nos buggys.

L'ensemble des membres du club se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année.



ASSOCIATIONS



Culture et divertissements

Très tourné vers le spectacle cette année 2025, le Foyer rural de Lacoste a multiplié les événements au service de tous les habitants.

Le théâtre a encore tenu en effet, une belle place avec la musique, invitant les spectateurs à participer, ce que tous ont fait bien volontiers à la **FETE DE LA MUSIQUE** où le Foyer rural a donné un "coup de main" à l'amie Maja dans un cadre d'amitié franco-allemande.



Une FÊTE du **FEU DE LA ST JEAN** réussie grâce aux polyphonies de St Martin de Castillon et au groupe **DJAMA** mais un peu moins courue cette année, la météo s'étant montrée peu clémente.



Le Foyer rural de Lacoste « Du pain sur les planches » pour tous

Une participation à la **FÊTE VOTIVE** de Lacoste, où le Foyer rural a tenu la buvette le dimanche et participé au concours de boules. Et grand succès du spectacle de clôture du 27 juillet près du stade avec "Les Pieds Tanqués" qui a vu les quatre boulistes se livrer devant 200 spectateurs à un délicat mais très réussi numéro de rappel des "événements" d'Algérie et de leurs suites dans la France d'aujourd'hui ; tragédie et humour mêlés qui ont donné à penser à plus d'un...



Franc succès de la **visite théâtralisée du village**, jouée au parvis de l'église à l'esplanade du château, le Foyer rural ayant invité Giulia RONCHI et ses amis de la Cie "Une idée dans l'air" les 20-21 septembre pendant les deux **JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**.



Le public a osé arpenter la voie caladée en passant par le Portail de la Garde, le pied du Beffroi, le portail des Chèvres, la terrasse en surplomb de la maison forte, les remparts du château et enfin l'esplanade du Château. Dans le genre burlesque, la petite troupe n'a pas ménagé ses efforts comme les bénévoles du Foyer rural lors des trois représentations. Celle du dimanche matin s'achevant, pour cause d'orage violent, dans le château exceptionnellement ouvert, tandis que la séance de l'après-midi tombait à l'eau, au sens propre, à cause du même terrible orage !...



A l'occasion de la parution d'« Adieu Bel Ange » *Correspondance du Marquis de Sade avec Emilie ROUSSET* aux éditions "L'Aucèu libre", l'universitaire Jean-Yves CASANOVA a donné une **CONFERENCE** très nourrie assortie d'une lecture bilingue provençal-français sur cet aspect peu connu du Marquis, avec une belle performance de l'ami Guy MATHIEU.

Le groupe de CONVERSATION ITALIENNE bimensuel a reçu, grâce à Patricia, la visite d'**Ico GASPARRI**, auteur napolitain venu présenter au Foyer rural "Girotondo", une de ses pièces (...encore des scènes de théâtre de rue !), au Temple, au cours d'un amical repas du « gruppetto »



Théâtre amateur

Encore du théâtre avec la programmation de Serge NERI le **29 novembre** « **Vies rêvées** », le pot d'après spectacle étant offert par le Foyer rural.

Toujours beaucoup d'autres activités

Les **BALADES** du vendredi après-midi à Lacoste et environs sont toujours mijotées par Eric et Giberte Gaillard, bons guides et patients organisateurs pour une bonne dizaine de marcheurs.

Nous retrouvons avec plaisir le même Eric comme organisateur du **CAFE LITTERAIRE** mensuel, appuyé par Anne GALLOIS, ses réflexions et sa plume chaque 1^{er} jeudi du mois à 18h30 au Temple.

Aidé par une météo clémente...mais surtout des cuisinier(e)s bénévoles de talent, le **CERCLE d'HIVER** du Foyer rural a régulièrement fait le plein en saison fraîche dans la petite salle de la Cure et "en terrasse". Ces petits festins du mercredi midi ont repris dès le mercredi 12 Novembre et jusqu'en Février, proposant un repas à 10€ sur réservation.



N'oublions pas les activités de bien-être, sport adapté, relaxation, respiration, maîtrise du corps, dans les différents groupes proposés par le Foyer rural, en extérieur ou à la salle des fêtes : **Qi Gong, Yoga, Sophrologie**.

Pour tout savoir sur les activités du Foyer rural, une seule adresse ! Aller sans tarder sur le site piloté par notre webmaster Joël = www.foyer-rural-lacoste84.com

Nous souhaitons remercier la mairie de Lacoste pour son soutien, la Fédération des Foyers Ruraux, le CCFF, les intervenants cités, les adhérents, les participants et les bénévoles qui permettent à notre association d'animer le village avec des manifestations le plus souvent gratuites, et conviviales.

Pour le Bureau du Foyer rural,
Sylvie LEPELTIER-POIRET et Jacques PIALAT



ASSOCIATIONS



Cinéma d'Art et d'Essai Itinérant

Tous les mardis soir à 20h30 à Lacoste
Au Temple, Salle Jeannot Madon

Programmation de Décembre à début Janvier



2 Décembre : L'INCONNU DE LA GRANDE ARCHE

Film de Stéphane Demoustier.
1h46, France - Danemark



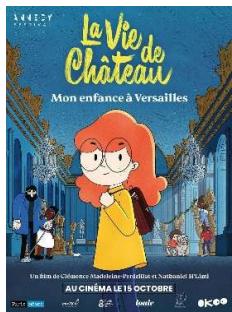
9 Décembre : ARCO

Film d'animation réalisé par Ugo Bienvenu.

Tout public, 1h29

Crystal du long métrage au festival d'Annecy 2025

Le 16 décembre deux films :



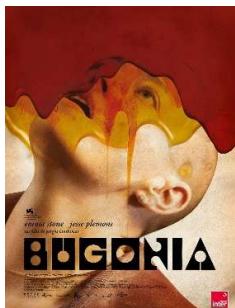
18h00 : LA VIE DE CHÂTEAU mon enfance à Versailles

Film d'animation réalisé par Clémence Madeleine-Perdrillat et Nathaniel H'limi. 1h21, France, jeune public



20h30 : JEAN VALJEAN

Film de Eric Besnard avec Grégory Gadebois, Bernard Campon, Alexandra Lamy... et Bruno Pitot ☺



23 décembre : BUGONIA

Comédie réalisée par Yorgos Lanthimos avec Emma Stone... 1h59, Angleterre, version originale sous-titré



6 janvier 2026 : LA VOIX DE HIND RAJAB

Drame réalisé par Ben Hania Kaouther
1h29, Tunisie-France, version originale sous-titré

Lion d'Argent grand prix du jury - Mostra de Venise 2025

Entrée : 5,5€ / 10 entrées : 45€ / Adhérents et - 18 ans : 4€ / Adhésion annuelle : 14€

Venez passez un bon moment au cinéma à Lacoste, autour d'un thé ou un café

Les bénévoles de La Strada vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

LACÒSTA

Lei concors de belòta au cafè de Sade

Ai jamai coneigut que dos cafès a Lacòsta. I aviá lo cafè de França qu'a gardat son nom e a quasiment pas brantat de plaça. Siáu forçat de dire « quasiment » perque recevíá pas lo monde dins sei cròtas, coma lo fai a l'ora d'ara. Lo bar e lo restaurant èran dins lei grandeis pèças en dessus. E i aviá un autre cafè carrièra bassa, derrier lo barri, lo tocant. Quand comencèra de i venir, dins leis annadas 1960, jogave au balon dins l'equipa dei cadets de l'USL (Union esportiva costassenc), lo club de fotbòl qu'aviá son sèti aquí ; e es aquí que se retrobaviam après la partida, lo dimenche de matin. Èra la Margaret que teniá aquèu cafè e l'aviá batejat : « L'Ostalet ». Nos donava un veire a chascun, nos metiá de botelhas d'un litre de bièra amé d'autrei de limonda. E se fasiam de « panachés » qu'i metiam mai de limonada que de bièra. Vaquí per lo servici ! Lei drollàs qu'eriā se regalavan ! Aviam pron agantat set a còrrer derrier un balon !

Aquela Margaret fuguèt una dei figuras memorables dau vilatge, inglesa, aviá gardat son accent e son gaubi britanic que gastava ren au plaser qu'aviam de se retrobar aquí, ben au contrari, tant èra plasenta ! Malurosament per ela, lei sequèlas d'un accident la forcèron de vendre e fuguèt un cople vengut d'Avinhon, monsur e madama Gay que crompèron aquèu cafè e i donèron lo nom de « Café de Sade ».

S'èra totjorn membre de l'USL, l'ère de l'equipa senior. Jogaviam lo dimenche après dinnar, mai après la partida amaviam mai se faire servir de morèscas e de pastís. Aviam puslèu oblidat la sobrietat de nòstre joineis annadas !

Aquèu cafè de Sade, lo dimenche après dinnar èra totjorn plen : de vielhs que i jogavan ai cartas o i venián beure après la partida de petanca que fasián derrier la gleisa, aquò dependiá dau temps e dei sasons ; de joines coma nautrei que se metián perèu a jogar ai cartas amé lei vielhs. Regardaviam pas l'atge de nòstre partenaris. De quente generacion que fuguessiam, fasiam qu'un !

A costat de l'intrada, i aviá per nautrei lei joines un flipper. Dins la reire sala i aviá un bilhard american de quinge bòchas, am'una taula de ping pòng. N'i aviá per totei lei gosts, totei leis atges !

Totei lei sers de la setmana, estiu coma ivèrn, de vielhs i venián faire sa partida de cartas. Se de besonh, demandavan a-n un joine de jogar am'elei, aquèu refusava pas. Jogaviam !

Èra parier après sopar l'ivèrn, que monsur Gay organizava un concors de belòta totei lei dimars.

Aquèu concors fasiá venir de monde de luenh. N i a, me sovène, que venián de Cucuron ! S'es vos dire !

Jogaviam, parlaviam de tot e de ren, eriam ensem !

E sus lo còp de miejanuech s'acampaviam chascun a son ostau, lei crespinats amé lo lòt qu'avián ganhat, leis autrei contents d'aguer passat un bon moment.

Lacòsta èra un vilatge vivent !

Gui Matieu

LACOSTE

Les concours de belote au café de Sade

Je n'ai jamais connu que deux cafés à Lacoste. Il y avait le café de France qui a gardé son nom et n'a presque pas changé de place. Je suis obligé de dire presque car il ne recevait pas les clients dans ses caves comme à présent, le bar et le restaurant étaient dans les grandes salles d'en-dessus. Et il y avait un autre café rue basse, derrière le rempart, le touchant par en dessous. Quand je commençai d'y venir, dans les années 1960, j'étais dans l'équipe cadet de L'Union Sportive Lacoste, le club de foot qui y avait son siège ; et c'est là que nous nous retrouvions, le dimanche matin après le match. C'était Margaret qui tenait ce café et qui l'avait baptisé « L'Oustalet » (ce qui signifie la petite maison en provençal). Elle nous donnait un verre à chacun, nous apportait des bouteilles d'un litre de bière ou de limonade ; et nous nous faisions des panachés où nous mettions plus de limonade que de bière. Voilà pour le service. Les adolescents que nous étions se régalaient ! Nous avions suffisamment attrapé soif à courir après un ballon !

Cette Margaret fut une figure mémorable de Lacoste. Anglaise elle avait gardé son accent et sa façon d'être britannique qui ne gâchait rien au plaisir que nous avions de nous retrouver ici, bien au contraire, elle était si plaisante ! Malheureusement pour elle, les séquelles d'un accident la forcèrent à vendre et ce fut un couple d'Avignon, monsieur et madame Gay qui achetèrent ce café et le rebaptisèrent « Le Café de Sade »

Si j'étais toujours membre de l'USL, c'était de l'équipe senior. Nous jouions le dimanche après-midi, mais après le match nous préférions nous faire servir des mauresques ou des pastis. Nous avions plutôt oublié la sobriété de nos jeunes années !

Ce café de Sade était toujours plein de monde le dimanche après-midi : de vieux qui y jouaient aux cartes ou y venaient boire après la partie de pétanque jouée derrière l'église, ce qui dépendait du temps et de la saison ; de jeunes comme nous qui n'hésitions pas à jouer aux cartes avec les vieux. Nous ne regardions pas l'âge de nos partenaires. De n'importe quelle génération que nous fussions, nous ne faisions qu'un !

À côté de l'entrée, il y avait pour nous les jeunes un flipper. Dans l'arrière salle il y avait un billard américain à quinze boules, avec une table de ping-pong. Il y en avait pour tous les goûts, tous les âges !

Tous les soirs de la semaine, été comme hiver, des vieux venaient y faire leur partie de cartes. Au besoin, ils demandaient à un jeune de faire le quatrième, celui-ci ne refusait pas. Nous jouions !

C'était pareil l'hiver après souper (repas du soir ! En Provence on dîne à midi !) car monsieur Gay organisait un concours de belote tous les mardis. Ce concours attirait du monde de loin. Il y en a, je me souviens, qui venaient de Cucuron ! Si c'est vous dire !

Nous jouions, parlions de tout et de rien, nous étions ensemble !

Et vers minuit nous rentrions chacun chez soi, les chanceux avec le lot qu'ils avaient gagné, les autres contents d'avoir passé un bon moment.

Lacoste était un village vivant !

Guy Mathieu



**Pour demander une inscription sur les listes électorales,
vous devez remplir deux conditions cumulatives :**

► **Avoir le droit de vote, ce qui implique de**

- Posséder la nationalité française ;
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- Jouir de ses droits civils et politiques

► **Avoir une attaché avec la commune**

- Son domicile principal
- Sa qualité de contribuable
- Sa qualité de gérant de société.

Les démarches peuvent se réaliser de plusieurs façons :

- **EN MAIRIE** : en vous présentant en mairie avec les documents nécessaires
- **PAR COURRIER** : en adressant vos documents à la mairie
- **EN LIGNE** : via le service sécurisé, à l'aide de votre compte FranceConnect



Pour connaître l'ensemble des documents nécessaires à vos démarches, rendez-vous sur le site service-public.gouv.fr

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, mais attention,
la date limite pour participer au scrutin est fixée au :

Mercredi 04/02/2026 : date limite des inscriptions en ligne
Vendredi 06/02/2026 : date limite des inscriptions au guichet

INFORMATION
IMPORTANTE



Elections municipales : 15 et 22 Mars 2026

**Dès mars 2026,
le mode de scrutin des élections municipales
pour les communes de moins de 1 000 habitants change.**

Le vote "à l'ancienne", avec possibilité de rayer des noms ou de panacher, **disparaît**.

Désormais, les électeurs voteront pour **une liste complète ou partiellement complète**, mais **sans pouvoir modifier le bulletin**.

Les listes doivent respecter une **parité stricte (femme / homme)** et peuvent comporter **jusqu'à deux candidats de moins** que le nombre de sièges à pourvoir. Même dans ce cas, le conseil municipal sera considéré comme "réputé complet" tout au long du mandat.

Les adjoints seront eux aussi élus au scrutin de **liste paritaire bloquée**.

Ce nouveau système vise à renforcer la parité, la cohésion des équipes municipales et la stabilité du conseil.

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement



Ne manquez plus les informations et alertes de LACOSTE

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez, tous les événements, les actualités et les alertes de la commune sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Install". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le cœur

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Opération Tranquillité Vacances



L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un service gratuit qui permet de lutter contre les cambriolages ainsi que les intrusions dans vos domiciles, lors de vos absences prolongées.

Une fois inscrit au dispositif, des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.

Comment faire mon inscription ?

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires.

En zone gendarmerie :

- ✓ L'inscription peut se faire entre 45 jours et jusqu'à la veille du départ.
- ✓ Les domiciles concernés sont les résidences principales et secondaires.
- ✓ La durée d'absence peut aller jusqu'à 12 mois.

Vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité sur le site du service public en utilisant FranceConnect.

**EN CAS D'URGENCE, appelez le 17 ou le 112.
En cas de difficulté à parler ou entendre, accédez au site 114.**

RECENSEMENT MILITAIRE



Le recensement se fait en Mairie avec votre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) et le livret de famille ou en ligne sur www.service-public.fr

Une attestation de recensement vous sera délivrée : elle est demandée pour le permis de conduire, le Baccalauréat, les concours et examens publics, et doit être faite avant vos 25 ans.

- Si vous êtes né(e) entre janvier et mars 2010, **effectuez la démarche entre janvier et mars 2026.**
- Si vous êtes né(e) entre avril et juin 2010, **effectuez la démarche entre avril et juin 2026.**

Une fois recensé vous serez ensuite convoqué(e) par le Service National pour la Journée Défense et Citoyenneté (**JDC**).

L'attestation JDC et l'attestation de recensement sont des documents officiels à conserver sans limite de temps

Vous pouvez organiser votre journée d'appel en ligne sur majdc.fr, et dialoguer avec le service national.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



Le ramassage des encombrants est un service gratuit proposé par la commune.

Il est assuré par les employés municipaux le **dernier jeudi de chaque mois***.

Toute demande de retrait doit être effectuée en utilisant le formulaire prévu à cet effet, téléchargeable sur le site internet de la commune, sur Panneau pocket ou disponible en mairie.

- Le service est réservé aux particuliers.
- Seuls les objets ne rentrant pas dans un véhicule léger seront enlevés.
- Toute demande doit être déposée à la mairie au plus tard le mardi midi qui précède le jour d'enlèvement.

Le nombre d'objets encombrants est limité à 3 par passage.

- **SONT INTERDITS** : Les ordures ménagères, les déchets végétaux, les sacs de vêtements, les bidons de liquides divers, les pots de peintures, les pneumatiques, les objets non séparés de leur partie vitrée.
- **SONT ADMIS** : Les gros appareils ménagers, les meubles démontés, les portes et fenêtres sans le vitrage, les sommiers et matelas.

*Changement possible

DEMANDE DE PRÉT DE MATERIEL



La commune met gratuitement à disposition des lacostois et des associations intervenantes sur la commune du matériel communal (tables, chaises...).

Toute demande de prêt devra être effectuée via le formulaire prévu à cet effet à demander en Mairie.

La Mairie •

Accueil du public

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
De 13h00 à 17h00

Accueil téléphonique

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
9h00-12h00 et 13h00-17h00

Tél : 04.90.75.82.04

Mail : mairie@lacoste-84.com

Adresse: 27 Place de la mairie

Les permanences

Le Maire et les Elus :

Sur Rendez-vous

Architecte Conseil :

2 vendredis par mois.
Sur rendez-vous en Mairie.

• L'Ecole communale•

Tél : 04.90.75.88.67

Adresse : 40, place des Tilleuls

• La Cure •

Agence Postale Communale
Bibliothèque Municipale

Office de tourisme
intercommunal
36, Place de l'église

Accueil du public

Lundi au Vendredi
9h00-11h30 et 13h30-17h00
Samedi 9h00-11h30

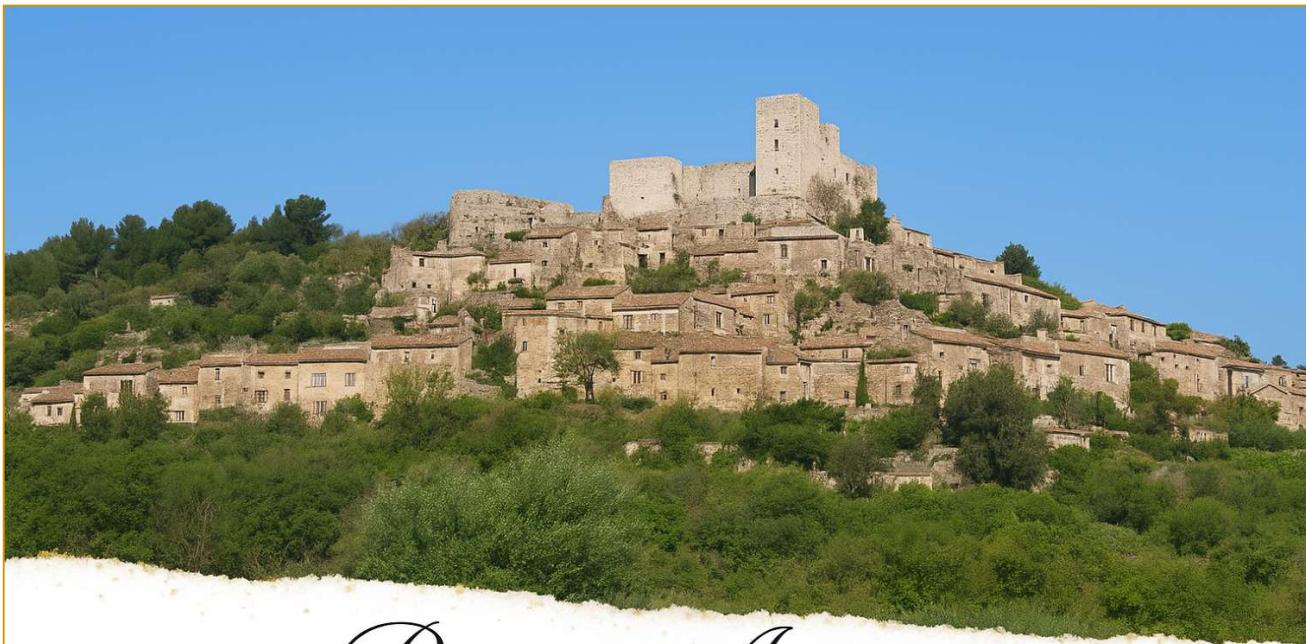
Tél: 04.90.06.11.36

Mails:

bibliotheque@lacoste-84.com
tourisme@lacoste-84.com
agencepostale@lacoste-84.com

Site internet :

[https://www.lacoste-84.com](http://www.lacoste-84.com)



Bonne Année
2026

*Mathias Hauptmann, Maire de Lacoste
Et le Conseil Municipal,*

*Vous adressent leurs meilleurs Vœux pour l'année 2026
Et vous convient à la traditionnelle Cérémonie des Vœux le*

Vendredi 16 Janvier 2026 à 18h30

À la salle Jeannot Madon

Un apéritif clôturera cette cérémonie

Hôtel de ville - 84480 Lacoste ☎ 04.90.75.82.04 mairie@lacoste-84.com